

LANCEMENT OFFICIEL DU PROJET TAQATHY+

L'ALGÉRIE ET L'ALLEMAGNE ACCÉLÈRENT LEUR COOPÉRATION

L'Algérie dispose d'un potentiel solaire exceptionnel. Et, elle veut en tirer parti. Le pays vient de franchir une étape importante dans sa coopération énergétique avec l'Europe en lançant officiellement le projet conjoint algéro-allemand TaqatHy+.

P.4



À RABAT

LA RUE MAROCAINE SE SOULÈVE CONTRE LA NORMALISATION AVEC ISRAËL

P.4

PARTI DES TRAVAILLEURS (PT) :

« L'ALGÉRIE A LE DROIT
LÉGITIME DE DÉFENDRE
SA SOUVERAINETÉ »

P.2



LUTTE CONTRE LE TRAFIC
DE MIGRANTS ET LA TRAITE
DES ÊTRES HUMAINS

LA TECHNOLOGIE EN REMPART

Le débat sur les techniques d'enquête et de surveillance utilisées dans la lutte contre le trafic de migrants et la traite des êtres humains constitue une occasion précieuse d'échange d'expertises et de connaissances, un espace de discussion sur des questions de l'heure.

P.2

LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE MIGRANTS ET LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS

La technologie en rempart

Le ministre de l'Intérieur, des collectivités locales, et de l'aménagement du territoire, Ibrahim Merad, a donné, hier à Alger, le coup d'envoi des travaux du premier forum scientifique international pour les techniques d'enquête et de surveillance dans la lutte contre le trafic de migrants et la traite des êtres humains. Cet événement de trois jours, organisé en collaboration avec l'Université arabe Naïf des sciences de la sécurité d'Arabie saoudite et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) verra la participation de plusieurs experts internationaux, spécialisés dans l'étude et l'analyse des flux migratoires, en plus des cadres de plusieurs départements ministériels.

Dans son allocution d'ouverture, le ministre de l'Intérieur Brahim Merad a affirmé que «le trafic de migrants est l'un des crimes les plus dangereux qui menacent les sociétés d'aujourd'hui», au vu des énormes profits qu'il génère, ce qui en fait «une activité clé des réseaux criminels qui exploitent la souffrance humaine pour obtenir des revenus financiers illicites».

Partant de cette optique, ce forum constitue une «occasion précieuse d'échange d'expertises et de connaissances» dans ce domaine, car il offre un espace de discussion sur des questions relatives au «renforcement des capacités, à l'identification des réseaux du crime organisé et au renforcement de la coopération internationale et de l'échange d'informations pour lutter contre ces crimes», a précisé le ministre qui n'a pas omis de rappeler l'engagement de l'Algérie pour combattre ces fléaux. «Les services de sécurité travaillent à moderniser leurs services et à adopter les dernières technologies pour faire face à ces crimes, parallèlement à l'arsenal juridique qui a permis d'obtenir des résultats qualitatifs dans la lutte contre la traite des êtres humains et le trafic de migrants», a-t-il ajouté.

Le ministre a souligné que cet engagement et cette mobilisation avaient permis de «démanteler un nombre considérable de réseaux criminels activant dans ce domaine», de «détruire leurs plans» et de «protéger de nombreuses victimes», et ce, «en adaptant et en modernisant constamment leurs méthodes de travail et en exploitant les technologies les plus récentes». À cet égard, M. Merad s'est félicité de la dynamique de coordination et de coopération avec les organismes onusiens activant dans ce domaine, notamment l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Cette coopération permet, selon lui, «le retour volontaire, en 2024, de plus de 8000 migrants clandestins dans les meilleures conditions».

M. KA

PARTI DES TRAVAILLEURS :

«L'Algérie a le droit légitime de défendre sa souveraineté»

Le Parti des travailleurs (PT) a réagi, hier, aux tensions que connaissent les relations de l'Algérie avec certains pays voisins, suite à la destruction par l'ANP d'un drone malien qui a violé, à trois reprises, l'espace aérien national.

«L'Algérie qui fait l'objet de provocations a le droit légitime de défendre sa souveraineté nationale qu'elle avait arrachée au prix des sacrifices de millions de martyrs pour se libérer du joug du colonialisme», a indiqué le PT dans un communiqué. «Le PT suit avec inquiétude l'escalade regrettable que connaissent les relations de notre pays avec le Mali et qui s'est étendue à d'autres pays (Niger et Burkina Faso NDLR) du Sahel. Une région qui regorge de richesses naturelles, notamment énergétiques et minières».

Pour la formation politique de Louisa Hanoune «Il n'y a pas de doutes que les grandes puissances impérialistes, qui soutiennent le génocide en Palestine, sont les mêmes qui œuvrent, depuis des années,

pour imposer un embargo à notre pays qui partage 6000 kilomètres de frontières avec des pays déchirés par les guerres ethniques conçues depuis l'étranger. Cela sans oublier la présence du sionisme dans notre région qui vient aggraver une situation déjà au bord de l'explosion». La même source a estimé que «les peuples ne doivent pas payer pour les fautes commises par les régimes. Et devant l'accélération du processus du déclenchement d'une guerre globale planifiée par l'impérialisme au niveau mondial, il s'agit pour nous de travailler sur la base de la fraternité, de la solidarité et de l'amitié entre les peuples africains pour chasser toutes les forces étrangères de notre continent». Le PT n'a pas manqué de dénoncer «les publications racistes et xénophobes visant nos frères africains». Et



de conclure : «Devant les développements anarchiques, en cours sur le plan international, la lutte pour la paix nous dicte de travailler en commun pour déjouer les plans visant à démembrer les nations et à déclencher des guerres au profit des puissances impérialistes». La fondation des Chaamba : «Certains pays sont devenus un instrument passif dans les mains de grandes puissances.»

Pour sa part, la fondation des Chaamba a dénoncé, hier, le communiqué du gouvernement malien de transition et celui de l'Alliance des États du

Sahel (AES) contre l'Algérie. «Au moment où le monde connaît des mutations profondes et rapides, induisant des tensions et des crises économiques et politiques, certains pays vulnérables qui vivent encore sous l'emprise de la dépendance deviennent un instrument passif dans les mains des grandes puissances, dont le seul souci est de piller leurs richesses, d'empêcher tout rapprochement entre les pays de la région et de semer la discorde entre eux», a indiqué la Fondation des Chaamba dans un communiqué.

M. M.

ALGÉRIE-FRANCE

L'Algérie demande à 12 agents français de quitter son territoire sous 48 heures

Aïda Mouni

L'Algérie a demandé à 12 agents de l'ambassade de France de quitter son territoire sous 48 heures. Cette décision fait suite à la mise en détention provisoire d'un agent consulaire algérien en France. Le ministère des Affaires étrangères a immédiatement protesté, dénonçant une arrestation «inadmissible» et une procédure «sans fondement sérieux». L'Algérie considère qu'un diplomate, même soupçonné, ne peut être traité comme un citoyen ordinaire sans tenir compte des règles internationales.

Elle demande le respect de sa souveraineté et de ses représentants. En décidant d'expulser douze agents français, dont certains sont liés au ministère français de l'Intérieur, l'Algérie envoie un message clair: elle ne tolérera pas ce qu'elle considère comme une atteinte à sa dignité diplomatique. La mesure est exceptionnelle, mais assumée. Cette décision intervient alors que les deux pays tentaient de relancer leur coopération. Jean-Noël Barrot s'était rendu à Alger quelques jours plus tôt pour annoncer une «nouvelle phase» dans les relations bilatérales. Il avait rencontré le ministre des

Affaires étrangères Ahmed Attaf et le président Abdelmadjid Tebboune. La réaction rapide d'Alger montre une volonté de ne plus accepter des «provocations» ou des décisions unilatérales de la France. La diplomatie algérienne entend défendre ses positions et le respect du droit international, notamment concernant ses représentants à l'étranger. La position algérienne reste claire, l'arrestation de l'un de ses diplomates constitue une ligne rouge. En expulsant des agents français, Alger affirme sa souveraineté et réclame un traitement équitable de ses représentants.

A. M.

DÉPUTÉ DE LA FRANCE INSOUmise (LFI)

Éric Coquerel accuse Retailleau de jouer avec le feu

Le député de La France insoumise Éric Coquerel, invité hier sur TF1, n'a pas mâché ses mots, il soupçonne une instrumentalisation politique de la crise entre Alger et Paris. «On peut se demander si ce n'est pas Bruno Retailleau qui essaie de reprendre le dossier en main, alors qu'il avait été heureusement cornérisé par le président de la République», a-t-il déclaré, en référence au ministre de l'Intérieur, qui s'est illustré ces derniers mois par une ligne particulièrement dure à l'égard d'Alger.

Pour Coquerel, cette arrestation d'un employé consulaire algérien ne pouvait

qu'entraîner une réaction ferme d'Alger. «Il était évident qu'à partir du moment où on arrêtait trois membres de l'ambassade d'Algérie, il y aurait des représailles. On sait qu'Alger ne se laisse pas faire», a-t-il martelé, dénonçant une escalade dangereuse, «symétrique» dans ses mécanismes. «Dans ce genre de confrontation, (l'Algérie) hausse le ton à chaque fois qu'on hausse le ton». Le député de LFI voit dans l'attitude du ministre de l'Intérieur une stratégie de reconquête politique. «Si on veut repartir dans la confrontation que le président avait heureusement arrêtée, déclenchée par Bruno Retailleau pour je

ne sais quel projet présidentiel, parce qu'il a dû penser que ça faisait bien d'attaquer l'Algérie, on continue comme ça», a-t-il ironisé, appelant à relancer sans délai un dialogue direct entre Macron et Tebboune. Ce regain de tensions, sur fond d'enquête judiciaire, pose une fois encore la question de la gestion politique des relations franco-algériennes, longtemps minées par les arrière-pensées électorales de certains responsables français. En appelant à écarter Retailleau de ce dossier ultrasensible, Coquerel plaide pour un retour à une diplomatie d'État, débarrassée des gesticulations politiques.

A. M.

L'EXPRESS



Quotidien national
d'information édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la
presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz

www.lexpressquotidien.dz

TEL/fax: 023.70.99.92

Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :

NOURDINE BRAHMI

DIRECTEUR HONORAIRE:

ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou
tout autre document et illustration
adressés ou remis à la Rédaction ne
sont pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'une réclamation.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Le coup de gueule du président Tebboune

Dimanche devant un parterre de patrons, de décideurs, de responsables et d'invités de pays amis à la seconde rencontre avec les opérateurs du Conseil national du renouveau économique algérien (CREA), le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, n'y est pas allé du dos de la cuillère en dénonçant l'anachronisme du commerce algérien et ses travers, qui empêchent ce secteur d'être un fer de lance de l'économie nationale.

Merouane Korsou

Sans complaisance aucune et refusant de dériver des « bons points », le président Tebboune a utilisé un langage clair, celui de la vérité des chiffres et de la situation, pour expliquer que le commerce national, qu'il soit tourné vers l'exportation ou vers la satisfaction du marché national, est pratiquement moribond et coûte au trésor public des financements qui auraient pu être utilisés dans des niches productives et créatrices de richesses. Le constat est donc sans appel et le président Tebboune a annoncé d'importantes mesures : la première



est la fin de mission pour Algex, la seconde est sa restructuration en deux pôles commerciaux. « Algex est terminée... Vous ne le retrouverez plus à l'avenir », a-t-il annoncé dans son discours. L'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (ALGEX) avait pour mission de contribuer au « développement des exportations algériennes hors hydrocarbures » et était placée sous l'autorité du ministère du Commerce intérieur et de la régulation du marché. La mission d'Algex était de réguler les importations algériennes. En même temps, c'est Algex qui délivrait les licences d'importation aux importateurs en fonction du besoin du marché national et de la disponibilité des produits à importer en Algérie. Le constat amer du président de la République,

qui, en sifflant la fin de mission de cette entreprise publique, résume en fait son échec patent à promouvoir les exportations algériennes tout en régulant les importations. Le chef de l'État s'explique : « L'Algérie importait pour 60 milliards de dollars avant le hirak (2019). Aujourd'hui, nous avons structurellement et définitivement réduit notre facture d'importations à 40 milliards de dollars, et nous travaillons à la réduire encore davantage », s'est félicité le président Tebboune. La fin, actée donc d'Algex, va permettre l'émergence de deux entités qui vont s'occuper du commerce intérieur et extérieur. La première entité va s'occuper des exportations, un secteur commercial névralgique que les autorités du pays veulent pourtant réduire la voilure et tout

autant la dépendance vis-à-vis des hydrocarbures, et développer en même temps une niche créatrice de devises avec des exportations hors hydrocarbures centrées sur les produits agricoles, chimiques et semi-industriels. « L'objectif est d'atteindre, cette année, 10 milliards de dollars d'exportations hors hydrocarbures », a indiqué le président Tebboune. La seconde entité qui va remplacer Algex sera dédiée quant à elle à la régulation des importations, un autre dossier chaud, que l'Algérie cherche à réduire pour développer la production nationale et préserver les réserves de change. Le président Tebboune a fixé le cap pour 2027, en réitérant son objectif de faire hisser l'Algérie parmi les pays émergents, avec un PIB de 400 milliards de dollars. **M. K.**

DEGLET NOUR

A prix bradé

B. Alami

Dans le sillage de ses observations, mais également de sa « colère » contre les dysfonctionnements criants du secteur du commerce, qu'il soit à l'export ou au niveau national, le président de la République Abdelmadjid Tebboune n'a pas été avare en exemples qui confondent certains opérateurs, avides de gains, au détriment de l'économie nationale. Le chef de l'État citera ainsi l'exemple de la datte algérienne, la Deglet Nour, un produit de marque et de qualité supérieure, très prisé sur les marchés extérieurs et qui fait l'objet de détournements de son label par certains pays voisins. Et il ciblera en particulier les exportations de la datte algérienne, en dénonçant un «

crime contre le peuple algérien ». « Exporter des dattes algériennes à 40 dinars algériens (0,3 dollar) le kilogramme est un crime contre l'Algérie », a-t-il lancé dimanche 13 avril au CIC devant les participants à la seconde rencontre avec le patronat algérien affilié au Conseil national pour le renouveau économique algérien (CREA). Certains opérateurs économiques sont passés de la surfacturation à la sous-facturation, a-t-il poursuivi. Il dira à ce propos que « la datte Deglet Nour algérienne est mondialement réputée. C'est une marque déposée algérienne. Elle se vend dans notre pays entre 500, 600, 700, 800 dinars le kg en fonction de la distance avec Biskra, et nous l'exportons à 40 dinars ? C'est un crime contre le peuple

algérien, contre le consommateur algérien. Je la vends en Algérie, pourquoi l'exporter ? Ce n'est pas nécessaire. Nous avons dit que l'exportation, c'est après la satisfaction du marché national. Un constat amer, mais lucide, du président de la République, qui a annoncé la fin de certains dysfonctionnements du secteur du commerce, dont la fin de mission de l'agence Algex et son remplacement par deux entités, l'une orientée vers la prise en charge du commerce extérieur, la seconde pour la régulation des importations. Les importateurs spécialisés dans les produits finis ont été pénalisés par le dispositif Algex, après la décision de l'Algérie de réduire drastiquement les importations afin d'encourager la production locale et de préserver les réserves de change. La dette algérienne a été dans le TOP 15 des produits hors hydrocarbures les plus exportés par l'Algérie en 2023, avec 83 000 tonnes pour une valeur de 9,871 milliards de dinars, soit un peu plus de 73 millions de dollars. L'Algérie est l'un des plus importants producteurs de dattes au monde. En France, la Deglet Nour algérienne, un « visa » pour accéder aux marchés mondiaux, se vend, dans certains magasins bio, à plus de 22 euros le kilogramme. **B.A.**

MINISTÈRE DU COMMERCE EXTÉRIEUR ET DE LA PROMOTION DES EXPORTATIONS

Mohamed Boukhari limogé, Kamel Rezig lui succède

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a mis fin, hier, aux fonctions de Boukhari Mohamed, ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations. Kamel Rezig lui succède à ce poste. Le chef de l'État a également mis fin aux fonctions de Mme Rabia Kherfi, présidente du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE). Elle a été remplacée à ce poste par Mohamed Boukhari.

ÉDITORIAL L'EXPRESS

LÉVIATHAN BUREAUCRATIQUE

PAR: MEROUANE KORSO

La seconde rencontre des opérateurs économiques du CREA avec le président de la République Abdelmadjid Tebboune, tenue dimanche, a encore ciblé un phénomène récurrent qui fait mal autant aux Algériens qu'à leur économie : un Léviathan nommé bureaucratie. En dépit des appels et des efforts des pouvoirs publics, et jusqu'au président Tebboune, qui avait lors d'un conseil des ministres au mois de février dernier appelé à la fin de ces pratiques bureaucratiques d'un autre âge et dommageables pour l'économie nationale, le même phénomène a été dénoncé lors de cette rencontre par le patron du CREA, Kamel Moula. Le constat du président du CREA est en fait alarmant : « La persistance de la bureaucratie dans certaines administrations et établissements bancaires a influé négativement sur les efforts fournis. Monsieur le Président, vous avez dénoncé plus d'une fois l'incapacité de l'administration à suivre vos orientations, et malgré tous vos efforts pour inciter les responsabilités, les opérateurs économiques continuent à faire face à la bureaucratie de l'administration, notamment à des lenteurs dans l'étude des dossiers, qui restent parfois sans réponse, ce qui cause un énorme préjudice ». Cet appel poignant d'un opérateur économique est en fait un exemple grandeur nature des difficultés rencontrées par les investisseurs, les opérateurs économiques dans la concrétisation de leurs projets. Ils sont donc face à un mur nommé administration qui, par ailleurs, bloque tout simplement les investissements créateurs de richesse et ralentit dans le même mouvement la croissance économique du pays. Constat amer d'une administration, d'une bureaucratie qui a pris les contours d'un ennemi public N° 1 qui menace la vie tout simplement des Algériens et hypothèque leur avenir. En réponse à l'appel pathétique du patron du CREA, le président Tebboune a fait ce terrible constat : « il y a encore des dysfonctionnements dans certaines institutions de l'État qui ne se sont pas adaptées à la nouvelle dynamique », et a pointé du doigt « les lenteurs de certaines administrations à la nostalgie du passé », et a assimilé « ces pratiques (du passé) à du sabotage ». En annonçant la création prochainement d'un guichet unique pour les investisseurs, le président Tebboune a expliqué que c'était là une « solution radicale aux problématiques bureaucratiques qui freinent actuellement les investissements ». Face aux errements bureaucratiques de l'AAPI, vertement critiquée par le chef de l'État, les investisseurs auront comme accompagnateur une seconde structure, un guichet unique. Est-ce pour autant la fin de l'hydre bureaucratique ? Il faut l'espérer, car lors d'un conseil des ministres tenu fin février dernier, le président Abdelmadjid Tebboune avait réaffirmé son engagement à éradiquer la bureaucratie et avait donné des instructions claires pour accélérer la numérisation de l'administration et simplifier les procédures pour les citoyens et les investisseurs. A-t-il été, depuis, écouté ? Wait and see. **M. K.**

À RABAT

La rue marocaine se soulève contre la normalisation avec Israël

Samy T.

Malgré une pluie battante, des dizaines de milliers de Marocains ont envahi, dimanche 13 avril, les principales artères de Rabat pour exprimer leur rejet renouvelé de la normalisation entre le Makhzen et l'entité sioniste, et afficher leur soutien indéfectible à la cause palestinienne. Cette mobilisation, massive et déterminée, s'inscrit dans la continuité d'un mouvement populaire qui prend de l'ampleur au fil des mois, nourri par la poursuite de l'offensive militaire israélienne contre la bande de Ghaza, entrée dans son dix-huitième mois. Des slogans sans équivoque ont résonné tout au long de la manifestation : «À bas la normalisation», «Normalisation : complicité», «Nous sommes tous Ghaza». Les rues de la capitale ont vibré aux cris d'une foule décidée à dénoncer ce qu'elle considère comme une trahison de la cause palestinienne par les autorités marocaines. Présent sur place, Ahmed Ouïhmane, président de l'Observatoire marocain contre la normalisation, a accusé frontalement le Makhzen d'alignement avec les puissances soutenant l'État hébreu : «Aujourd'hui, plus rien ne distingue le Makhzen des alliés de l'entité sioniste qui mène une agression génocidaire contre le peuple palestinien», a-t-il déclaré, appelant à une rupture immédiate de toute relation avec Israël. Ce mouvement de contestation déborde désormais largement le cadre des rassemblements ponctuels, il s'enracine dans les universités du royaume, où le monde étudiant s'organise, manifeste et grève. Dimanche, pas moins de 56 établissements universitaires ont été touchés par des grèves totales ou partielles, selon les chiffres communiqués par le Comité exécutif de la Coordination nationale de suivi de la grève. En parallèle, sept rassemblements étudiants ont été recensés en dehors des enceintes universitaires. Deux organisations étudiantes majeures (l'Organisation du nouveau étudiant et l'Initiative étudiante pour la défense des questions de la patrie et de la Nation) ont salué dans un communiqué commun «un succès sans précédent» et une mobilisation record. Elles ont dénoncé avec vigueur la répression policière ayant visé deux rassemblements organisés hors campus. Pour ces structures, l'université marocaine demeure «un bastion de la résistance et du combat responsable, ainsi qu'un rempart contre les projets de l'entité sioniste». Les deux organisations ont en outre lancé un appel explicite aux universités marocaines ayant signé des accords de coopération avec des institutions sionistes, elles les invitent à résilier sans délai ces partenariats, jugés contraires aux principes de solidarité et de souveraineté nationale. Au moment où la normalisation amorcée en décembre 2020 dans le sillage des Accords d'Abraham suscite un rejet croissant, cette démonstration de force populaire (menée en plein cœur de la capitale) illustre le profond fossé entre les décisions diplomatiques du pouvoir central et les aspirations d'une large partie de la population. Une fracture qui, au fil des mois, prend une dimension politique et sociale de plus en plus marquée.

S. T.

LANCEMENT OFFICIEL DU PROJET TAQATHY+

L'Algérie et l'Allemagne accélèrent leur coopération

L'Algérie, qui dispose d'un potentiel solaire exceptionnel, vient de franchir une étape importante dans sa coopération énergétique avec l'Europe en lançant officiellement le projet conjoint algéro-allemand TaqatHy+.

Hakim H.

Le projet marque une nouvelle étape dans l'accélération de la transition énergétique du pays. La cérémonie de lancement a eu lieu hier, au siège du ministère de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, en présence de représentants de haut niveau du gouvernement algérien, de l'Union européenne, de l'ambassade d'Allemagne, du ministère des Affaires étrangères et de la communauté nationale à l'étranger, ainsi que de plusieurs acteurs clés du secteur de l'énergie. À cette occasion, le contrat pour la mise en œuvre de la nouvelle phase du projet, d'un montant total de 28 millions d'euros, financé par l'Union européenne et l'Allemagne, a été signé. Le projet sera mis en œuvre en coopération entre le ministère de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables et la société allemande pour la coopération internationale (GIZ). Berlin contribue à hauteur de 13 millions d'euros à ce financement, dans le cadre d'un partenariat qui a débuté en février 2025. Ce partenariat s'inscrit dans une vision partagée autour de plusieurs axes prioritaires : le développement des énergies renouvelables et de l'hydrogène vert, l'amélioration de l'efficacité énergétique, notamment à travers des normes et réglementations ambitieuses, la promotion de l'intégration des énergies renouvelables dans le réseau électrique national avec le développement de solutions de stocka-



ge, ainsi que le soutien à l'émergence d'une économie de l'hydrogène en développant la chaîne de valeur depuis la production jusqu'aux applications. Ce partenariat contribue également à la création de valeur locale et au renforcement des capacités par le développement des énergies renouvelables et de l'hydrogène vert en tant que leviers stratégiques pour atteindre un mix énergétique plus durable et générer des opportunités économiques. Il permet aussi d'améliorer l'efficacité énergétique, en particulier dans le secteur des bâtiments et des institutions publiques, ce qui contribue à la réduction des coûts et à l'augmentation de la compétitivité. TaqatHy+ vise à accélérer le déploiement des énergies renouvelables et à approfondir la coopération algéro-allemande en misant sur l'intégration des techno-

logies, le transfert de savoir-faire, l'assistance technique, ainsi que la formation et le développement de la fabrication locale de la majorité des équipements, notamment dans le domaine des énergies renouvelables. L'extension du projet jusqu'en 2029 permettra à l'Algérie de réussir sa transition énergétique à travers un développement durable et inclusif, axé sur la création de valeur et le renforcement des capacités locales, en mettant l'accent sur le développement des ressources renouvelables en tant que pilier stratégique pour un avenir plus durable. En bref, l'objectif du projet est de renforcer les capacités locales et de permettre à l'Algérie de devenir un fournisseur d'hydrogène vert pour l'Europe d'ici à 2031. Dans son allocution de circonstance, Diego Mellado, ambassadeur de l'UE en Algérie, a

déclaré : « L'UE est heureuse de soutenir la mise en œuvre d'un projet ambitieux comme TaqatHy+, qui illustre la force et la qualité de la coopération énergétique entre l'UE et l'Algérie. Nos objectifs communs dans les domaines des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique et de la décarbonisation reflètent une volonté commune de construire un avenir plus durable. Ces priorités sont au cœur de notre partenariat stratégique dans le secteur de l'énergie. L'Algérie joue un rôle central dans la transition énergétique mondiale, et nous sommes fermement déterminés à la soutenir. » De son côté, M. Georg Felsheim, ambassadeur d'Allemagne en Algérie, a déclaré que l'Allemagne et l'Algérie sont des partenaires solides dans le domaine des énergies renouvelables et de l'hydrogène vert. « Nous sommes ravis que l'Union européenne se soit jointe à ce partenariat et que nous franchissions ensemble une nouvelle étape vers un avenir énergétique durable », a ajouté l'ambassadeur allemand. Le projet TaqatHy+ est une parfaite illustration de la convergence entre les ambitions algériennes et européennes dans les domaines de l'énergie et du climat. Cette coopération internationale reflète un engagement commun en faveur d'un avenir énergétique propre et sûr et soutient les efforts de l'Algérie pour renforcer son rôle de plaque tournante régionale dans le domaine des énergies renouvelables.

H. H.

MODERNISATION DU SYSTÈME NATIONAL DE RÉGULATION PHARMACEUTIQUE

L'Algérie vise l'excellence

S'exprimant lors d'une réunion de travail organisée hier au siège de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP), le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, a mis en avant l'engagement de l'Algérie à mettre en place un système «robuste, transparent et reconnu à l'échelle internationale». Cela, a-t-il expliqué, s'inscrit dans la vision stratégique voulue par le chef de l'État, axée sur la souveraineté sanitaire et la relance industrielle du secteur. Ouacim Kouidri a ajouté que ce projet fait partie des priorités du pays sous la direction du président Tebboune. Il a en outre

appelé à une mobilisation collective pour achever les recommandations techniques et combler les lacunes restantes. L'évaluation du système national se déroule selon la méthodologie du Global Benchmarking Tool (GBT) de l'OMS, un outil d'analyse qui repose sur plus de 250 indicateurs couvrant les performances, la transparence, la gestion des risques et l'efficacité globale de la régulation pharmaceutique. L'Algérie veut atteindre le niveau ML3 d'ici septembre 2025, un délai jugé réaliste par les experts de l'OMS et les autorités nationales. Le représentant de l'OMS en Algérie, Pha-

nuel Habimana, a salué les efforts réalisés par l'ANPP, affirmant que l'agence «réunit déjà plusieurs critères requis» pour accéder à ce niveau de maturité. À l'échelle mondiale, moins de trente pays ont atteint ce palier, preuve de la rigueur qu'il exige. Créée en 2020, l'ANPP joue un rôle central dans cette transformation. Elle supervise l'enregistrement des produits pharmaceutiques, l'inspection des sites de production, la pharmacovigilance, la veille réglementaire et la délivrance des autorisations de mise sur le marché.

Y.B.

Attaf s'entretient avec le président de la Commission de l'UA

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, s'est entretenu hier, à Addis-Abeba (Éthiopie) avec Ali Mahamoud Youssouf, président de la Commission de l'Union africaine (UA), selon un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, Ahmed Attaf a réitéré les félicitations de l'Algérie à Ali Mahamoud Youssouf pour son élection à la

tête de la Commission de l'Union africaine, et a assuré de la pleine disponibilité de l'Algérie à le soutenir dans l'accomplissement de ses fonctions, au service de la paix, du développement et de l'intégration en Afrique, précise le communiqué. «La rencontre a été l'occasion d'échanger des points de vue et des analyses sur les dossiers et questions d'ac-

tualité les plus marquants au niveau continental, et de discuter aussi des perspectives de renforcement de la coopération et de la coordination entre l'Algérie et la Commission de l'Union africaine pour assurer des efforts concertés afin de faire face aux différents défis auxquels est confronté le continent africain», ajoute le communiqué

«PARACÉTAMOL CHALLENGE»

Les pharmaciens tirent la sonnette d'alarme

Le «Paracétamol challenge» consistant à ingérer des doses importantes de ce médicament pour tester leur résistance a rencontré un remarquable «succès» sur les réseaux sociaux parmi les enfants et les adolescents. La dangerosité d'un tel défi a fait réagir des pharmaciens d'officine ainsi qu'une association de protection du consommateur.

Par Meriem Kaci

En effet, l'Association nationale des pharmaciens algériens (ANPHA) et l'Organisation algérienne de protection et d'orientation du consommateur et de son environnement (APOCE) ont mis en garde des conséquences de ce défi qui se terminerait, inéluctablement, par une intoxication sévère du foie et un risque de décès en seulement quelques heures. «Le Paracétamol challenge», met la santé des challengers «en péril de manière dramatique», indique l'ANPHA dans un communiqué. Ce phénomène qualifié de dangereux par les pharmaciens se propage de façon inquiétante sur les réseaux sociaux, notamment TikTok, alors qu'une surdose de ce médicament peut entraîner «une intoxication sévère du foie, une insuffisance hépatique aiguë et un risque de décès en quelques heures seulement», avertit l'association. Tout en rappelant des «conséquences dramatiques» d'une «consommation non surveillée», les officinaux appellent les parents, les éducateurs, les professionnels de santé, ainsi que les jeunes eux-mêmes, à faire preuve de «la plus grande vigilance face à ce trend aussi absurde que dangereux». L'ANPHA recommande également aux



parents de ne «jamais» laisser les médicaments, y compris le paracétamol, à la portée des enfants et des adolescents. L'association a invité, par ailleurs, les professionnels de la pharmacie à ce qu'ils «redoublent de prudence» dans la vente libre de paracétamol, notamment envers les enfants, les adolescents et les jeunes adultes. Pour sa part, l'Apoce a vivement dénoncé ce qu'elle qualifie «de phénomène étran-

ger» à la société musulmane. Dans un communiqué rendu public hier, elle a critiqué l'attitude des jeunes, qui se laissent «influencer» par des défis dangereux lancés sur la toile. Se laisser tenter par le challenge en question relève «d'une faible estime de soi et d'un manque de clairvoyance», dénonce l'APOCE. L'association appelle les jeunes à prendre conscience et à distinguer le bien du mal, eu égard à «leur rôle central

dans la construction d'une société consciente, unie qui défend ses valeurs et préserve ses acquis». L'APOCE appelle dans ce sens les jeunes à «faire preuve d'un sens de responsabilité» et les invite «à condamner» ce genre de défi qu'elle qualifie «d'absurde». Cette organisation a demandé aux pharmaciens de «ne pas vendre le paracétamol aux enfants sans ordonnance pour protéger leur vie». **M.KA**

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE SCIENTIFIQUE

L'Algérie et la Tunisie signent un accord de partenariat

Un accord de partenariat a été signé, dimanche à Alger, entre l'Algérie et la Tunisie dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique pour insuffler «une nouvelle dynamique» à la coopération bilatérale en la matière. La cérémonie de signature a été présidée par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, et son homologue tunisien, Mondher Belaid, en présence de cadres des ministères des deux pays. À cette occasion, M. Baddari a affir-

mé que la signature de cet accord permettra d'insuffler «une nouvelle dynamique aux relations algéro-tunisiennes dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique». L'accord prévoit également un plan de développement des relations entre l'Algérie et la Tunisie en la matière en vue «d'établir un partenariat entre les deux pays dans ce domaine», à travers «l'instauration de la coopération entre les établissements de l'enseignement supérieur des deux pays et la promotion de solu-

tions innovées au bénéfice des deux peuples frères», a ajouté le ministre. De son côté, le ministre tunisien M. Mondher Belaid a appelé à «renforcer le partenariat entre les deux pays dans ce domaine, à travers l'encadrement commun des thèses et projets de recherche et l'établissement du double diplôme, en vue de renforcer la dynamique étudiants-enseignants, outre l'intensification du jumelage entre établissements universitaires et centres de recherche scientifique entre les deux pays».

IMPORTATION D'UN MILLION DE MOUTONS POUR L'AÏD

Le port d'Alger accélère les préparatifs

Une délégation multisectorielle s'est rendue, dimanche, au port d'Alger pour s'enquérir des mesures prises pour recevoir les navires chargés de moutons importés en prévision de l'Aïd el-Kebir, a annoncé l'entreprise portuaire d'Alger (EPAL) dans un communiqué. Sur place, une réunion de coordination regroupant le directeur des transports de la wilaya d'Alger, le représen-

tant du groupe des services portuaires (Serport), le commissaire de la sécurité du port d'Alger, le chef d'inspection des services des douanes, le représentant des services agricoles ainsi que des cadres de l'entreprise portuaire d'Alger. La réunion s'est achevée par l'adoption d'une feuille de route qui «fixe les repères de l'opération dès l'arrivée des navires», a précisé Epal.

Parmi les décisions prises à cet effet, la même source cite la réservation du quai 23, capable de recevoir simultanément 3 navires. Il a été décidé aussi de mettre en place un couloir vert et de réserver un portail, éventuellement deux portails, pour les camions qui devraient charger les moutons. Il a été décidé aussi «d'anticiper les procédures administratives et sécuritaires requises pour les

mouvements au sein du port». L'EPAL a assuré, dans son communiqué, que «tous les moyens humains et logistiques sont prêts pour prendre en charge les navires chargés de moutons, dans les meilleures conditions et en coordination avec toutes les parties prenantes, conformément aux facilitations décidées par les autorités publiques». **M. M.**

ÉPREUVE D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE AUX BEM ET BAC

Le ministère de l'Éducation fixe les dates

Les candidats libres aux examens du baccalauréat et du brevet d'enseignement moyen (session 2025) passeront l'épreuve d'éducation physique et sportive (EPS) durant la période allant du 7 au 19 mai prochain, a annoncé hier le ministère de l'Éducation nationale dans un communiqué. «Le ministère de l'Éducation nationale informe les candidats libres aux examens du BEM et du baccalauréat, session 2025, y compris les candidats de l'Office national de l'enseignement et de la formation à distance (ONEFD), que l'épreuve d'éducation physique et sportive aura lieu du 7 au 19 mai prochain.» Ainsi, tous les candidats libres concernés par cette épreuve doivent retirer leurs convocations via les sites électroniques de l'Office national des examens et des concours (ONEC) (<https://bem.onec.dz>) et (<https://bac.onec.dz>) en introduisant le nom d'utilisateur et le numéro confidentiel, et ce, à compter d'aujourd'hui jusqu'au 6 mai prochain, précise la même source. Les candidats libres concernés par cette épreuve devraient se présenter au centre d'examen à la date et à l'heure mentionnées sur la convocation, a souligné le ministère.

M. KA

FORMATION ET DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS

Suppression des formations dépassées et introduction de nouvelles spécialités

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, M. Yacine El Mahdi Oualid, a procédé à l'installation de l'équipe technique chargée d'élaborer une nouvelle nomenclature de la formation professionnelle, qui constituera la référence nationale en matière de formation et de compétences, a indiqué lundi un communiqué du ministère. L'équipe technique chargée d'élaborer la nouvelle nomenclature de la formation professionnelle a été installée, lors d'une rencontre de coordination tenue, dimanche, avec les membres du réseau national d'ingénierie pédagogique. Cette installation s'inscrit dans le cadre du processus de réforme et de modernisation du système de formation et de l'enseignement professionnels, dans le but de «l'adapter aux mutations économiques et technologiques que connaît le pays et aux exigences du marché du travail», précise le communiqué.

À cette occasion, le ministre a passé en revue les orientations stratégiques du secteur, notamment «la nécessité de renouveler les référentiels de formation et de les rendre plus dynamiques et plus adaptés aux besoins du marché du travail», «la suppression des formations dépassées et l'introduction de nouvelles spécialités en relation avec les métiers d'avenir» outre «l'implication des experts et du secteur économique dans l'élaboration et l'amélioration des référentiels de formation». **APS**

UNE DÉLÉGATION
PARLEMENTAIRE REÇUE AU
MINISTÈRE DES TRAVAUX
PUBLICS

La route Tindouf-Zouerate au menu



Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh, a reçu, dimanche, une délégation du Groupe d'amitié parlementaire Mauritanie-Algérie pour discuter des possibilités de coopération dans le secteur des travaux publics. Selon un communiqué du ministère, la rencontre tenue au siège du ministère, en présence de l'ambassadeur de Mauritanie en Algérie, Sidi Mohamed Abdallah, s'inscrit dans le cadre des efforts visant à promouvoir les relations de fraternité entre les deux pays, précise la même source. Cette rencontre a été "l'occasion de réaffirmer la profondeur des relations historiques unissant les deux pays et de souligner leur volonté commune de hisser la coopération bilatérale à des niveaux supérieurs", ajoute le communiqué. Les entretiens ont permis de "procéder à une évaluation globale de l'état de la coopération dans le secteur des travaux publics et des infrastructures de base" et d'"examiner les moyens et mécanismes à même de l'étendre et de la renforcer, dans le cadre d'une approche basée sur les intérêts communs". Lors de la rencontre, les deux parties ont souligné "l'importance de l'échange d'expériences et d'expertises entre les deux pays". Il a également été question du projet de route Tindouf-Zouerate en cours de réalisation, en tant que "projet stratégique prometteur traduisant la volonté commune de faciliter la circulation et les déplacements entre les deux pays". A cette occasion, M. Rekhroukh a mis en avant "l'expérience algérienne dans la réalisation des infrastructures, notamment dans le secteur ferroviaire, où des progrès significatifs ont été enregistrés au titre de la mise en œuvre du programme ferroviaire national décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune". Il a assuré que "l'Algérie est disposée à partager cette expérience avec la Mauritanie, pays frère, et à intensifier les échanges d'expertises entre les deux pays". Pour sa part, le chef de la délégation mauritanienne a salué "le niveau avancé atteint par l'Algérie en matière d'infrastructures", soulignant que le Groupe d'amitié parlementaire Mauritanie-Algérie "appuie toutes les initiatives visant à renforcer et à promouvoir la coopération bilatérale". Il a qualifié le projet de route Tindouf-Zouerate de "priorité stratégique pour un développement au service de la complémentarité économique entre les deux pays". Au terme de la rencontre, les deux parties sont convenues de "poursuivre le travail et la coordination en vue de renforcer les relations de coopération entre les deux pays, à travers la concrétisation de projets conjoints répondant aux aspirations des deux peuples frères", selon le communiqué.

PRIX À LA CONSOMMATION

Une hausse de 0,3 % enregistrée en février à Alger

L'indice brut des prix à la consommation de la ville d'Alger enregistre une hausse de 0,3 % en février 2025 par rapport au mois précédent, selon l'Office national des statistiques (ONS).

Inès B.

Il y a lieu de noter que le même mois de l'année précédente s'est caractérisé par une baisse de 0,6 % (en février 2024 par rapport à janvier 2024). Cette tendance (+0,3 %), quasi identique à celle observée le mois précédent (+0,4 %), émane principalement de la hausse des prix des produits alimentaires qui avoisine 0,6 %. Le reste des catégories de produits se définit par des taux d'intensités moindres.

En effet, les prix des produits agricoles frais affichent une augmentation de 0,9 %, reflétant la tendance de certains produits, dont notamment la viande de poulet (+14,6 %) et la viande et les abats de mouton (+3,4 %). En revanche, des baisses appréciables sont constatées sur les fruits (-12,3 %), les légumes (-5,0 %), ainsi que pour les œufs (-8,2 %).

Les prix des produits alimentaires industriels accusent un taux de +0,2 %. Par ailleurs, les prix des produits manufacturés et des services marquent des variations respectives de +0,1 % et de +0,3 %. Corrigé des variations saisonnières, l'indice des prix à la consommation enregistre, pour ce mois de février 2025, une hausse de 0,4 % par rapport au mois précédent.

Au mois de février 2025 et par rapport au même mois de l'année 2024, la variation des prix à la consommation est de +4,7 %. Le rythme d'inflation annuel (mars 2024 à février 2025 / mars 2023 à février



2024) est de +3,8 %. Toujours selon l'ONS, les prix des produits alimentaires enregistrent une hausse de 0,6 % en février 2025 par rapport au mois précédent, qui s'est caractérisé par une variation, toutefois, de moindre ampleur, soit, +0,1 %. Les prix des produits agricoles frais ont augmenté de 0,9 %. Cette catégorie de produit se définit à la fois par des hausses et des baisses. Parmi les hausses marquantes, on trouve la viande de poulet, qui a rebondi de +14,6 %, la viande et les abats de mouton

(+3,4 %) et la pomme de terre (+2,7 %). En revanche, des baisses ont été enregistrées, notamment pour les fruits et légumes, qui ont chuté respectivement de -12,3 % et -5,0 %. En outre, les prix des produits alimentaires industriels observent une croissance modérée de 0,2 %. En février 2025 et par rapport à février 2024, l'évolution des prix des biens alimentaires enregistre une hausse de 4,4 %. Les prix des produits agricoles frais inscrivent une variation de +8,3 % avec une augmentation de

17,3 % pour la viande et les abats de mouton. Quant aux prix des biens alimentaires industriels, ils se distinguent par une relative stagnation. En février 2025 et par rapport au mois précédent, les prix des produits manufacturés observent une légère augmentation de 0,1 % et les services de 0,3 %. En février 2025 et par rapport au même mois de l'année précédente, l'évolution des prix des produits manufacturés atteint +6,6 %, celle des services de +0,6 %.

I. B.

Air Algérie annonce de nouvelles lignes et des réductions jusqu'à 60%



Le directeur des affaires publiques d'Air Algérie, Abdelkader Salmi, a annoncé un ensemble de nouveaux projets et d'initiatives qui reflètent l'engagement de la compagnie à étendre son réseau aérien et à améliorer la qualité de ses services, en application des directives du Président de la République. Lors de son passage sur Echorouk News, M. Salmi a confirmé qu'Air Algérie cherche à ouvrir de nouvelles lignes aériennes vers

l'Asie, l'Europe et l'Afrique, dans le cadre d'une vision stratégique visant à renforcer la connectivité de l'Algérie avec le monde et à faciliter la circulation des voyageurs à destination et en provenance du pays. Dans le cadre du soutien à la coopération internationale, le représentant d'Air Algérie a révélé la signature d'accords avec des compagnies aériennes internationales, telles que la compagnie aérienne turque TIKO. Ces

partenariats permettent aux passagers de voyager sur d'autres compagnies aériennes en utilisant des billets Air Algérie, améliorant ainsi la flexibilité des options de voyage et élargissant l'offre de vols.

M. Salmi a ajouté que la compagnie accorde la plus grande importance à l'amélioration de la qualité des services fournis aux passagers, tant dans les aéroports que pendant les vols. Il a noté que la saison du Hajj de cette année verra le transport de plus de 21 000 pèlerins, avec la participation de Tassili Airlines et de Saudi Airlines. Dans le cadre de ses offres promotionnelles, M. Salmi a noté qu'Air Algérie a lancé des remises allant jusqu'à 40 % pendant le Ramadan, avec des remises supplémentaires qui devraient atteindre 60 % pour les vacances d'été, contribuant à encourager les Algériens à voyager à des prix compétitifs. Il a dévoilé un projet d'acquisition de 16 nouveaux avions, dont la livraison devrait débuter au second semestre 2025, dans le cadre du renouvellement et du renforcement de la flotte aérienne nationale.

I. B.

L'ENTREPRISE PORTUAIRE D'ALGER

Les conteneurs pleins à l'export enregistrent une hausse de 60,47 %

L'Entreprise portuaire d'Alger (EPAL) vient de rendre public son bilan de l'activité du troisième trimestre 2024.



Inès B.

La période du 3ème trimestre de l'exercice 2024 s'est caractérisée par une stabilité du mouvement de la navigation et d'une hausse pour le trafic marchandise en comparaison avec la même période de l'année 2023, et ce, en conséquence de l'évolution du contexte économique actuel. Durant le troisième trimestre 2024, 457 navires dont 357 opérants ont accosté au port d'Alger atteignant 97% de l'objectif fixé et marque une relative stabilité (-0,87%) par rapport aux réalisations du 3ème trimestre 2023. Toutefois, une hausse est observée pour la majorité des navires, à l'exception des car-ferries et des butaniers, par rapport au même tri-

mestre de 2023. Il s'en suit que le tonnage de la jauge brute des navires opérant en entrée prévu pour le 3ème trimestre 2024 à 6,8 millions de tonnes atteint une réalisation de 99 %, soit 6,7 millions de tonnes enregistrés au 3ème trimestre 2024, faisant apparaître une augmentation de 4,84 % par rapport au 3ème trimestre 2023, due principalement à l'importante augmentation du volume total des céréales (+21 %). Par ailleurs il est à souligner que l'objectif fixé pour le trafic global marchandise à 1,981 millions de tonnes pour le 3ème trimestre 2024, a été réalisé à hauteur de 104%, marquant ainsi une augmentation de 3,50% en comparaison avec le troisième trimestre 2023, pour atteindre un volume de 2,053

millions de tonnes au 3ème trimestre 2024. Cette hausse revient essentiellement à l'augmentation d'importation des céréales (+24%) et à l'exportation conteneur (+35%), néanmoins, le trafic pétrolier accuse une régression de 13% et ce en raison de la diminution du trafic des hydrocarbures raffinés. S'agissant du trafic conteneurs traités par l'EPAL, un nombre de 71383 EVP a été réceptionné au débarquement et à l'embarquement durant le 3ème trimestre 2024, pour une prévision de 63447 EVP soit 113% d'atteinte d'objectif. Ce type de trafic a connu une augmentation de l'ordre de 4,29 % comparé à la même période de 2023. Les conteneurs pleins à l'export enregistrent une remarquable

augmentation de 60,47 %, ce qui démontre la rigueur dans la mise en œuvre des mesures de facilitation aux exportateurs. En parallèle, le tonnage brut des conteneurs affiche une hausse de 3,34 % par rapport à la même période de 2023 pour atteindre un tonnage de 639 428 tonnes et une atteinte d'objectif de 116 %. En termes de livraison des marchandises conteneurisées, 23 111 unités de conteneurs ont été évacuées durant le 3ème trimestre 2024 contre 22 732 unités durant le 3ème trimestre 2023, soit une augmentation de 1,67 %. Le trafic passagers prévu pour le troisième trimestre 2024 à 209 100 passagers accompagnant 71 200 véhicules est réalisé respectivement à 87 % pour une réalisation de 181 411 passagers et 100% pour 71 353 autopassagers. En matière de rendements portuaires, et en comparaison avec le 3ème trimestre 2023, la durée d'attente moyenne des navires en rade observe une hausse de 0,09 jour, durant ce troisième trimestre 2024, qui résulte de la combinaison des variations des attentes des différents types de navires ayant touché le port d'Alger. Elle est passée de 1,54 jour en 2023 à 1,63 jour en 2024.

Ceci est dû principalement à l'attente de libération des quais spécialisés des navires céréaliers. Malgré la contrainte de travaux de confortement de certains quais, il est noté une amélioration pour le séjour moyen à quai des navires traités par l'EPAL, passant de 3,79 jours au 3ème trimestre 2023 à 2,85 jours au 3ème trimestre 2024, soit une réduction de 25 %.

I. B.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Le lancement de la 5G prévu durant le 2^e semestre 2025

Le déploiement des réseaux mobiles de cinquième génération (5G) est prévu durant le deuxième semestre de l'année en cours (2025), a annoncé le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki. "Les préparatifs pour le déploiement de la 5G en Algérie sont en cours et son lancement est prévu durant le 2^e semestre de cette année", a précisé M. Zerrouki dans une déclaration à la Radio nationale, ajoutant que "des études approfondies" sont menées sur ce projet stratégique,



couvrant tous les aspects techniques, financiers et réglementaires. Le ministre a rappelé que l'exploitation de cette technologie avancée, qui offre une connexion à un très haut débit, est appelée à ouvrir la voie à des applications novatrices dans des secteurs stratégiques tels que la santé, l'industrie et l'éducation. Cette décision vient en application des orientations du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui avait donné, lors du dernier Conseil des ministres, le feu vert pour le déploiement de la 5G, en ordonnant "un approfondissement" des études relatives à cette technologie avancée. L'objectif principal est de garantir que l'opération soit "intégrée et efficace selon tous les critères technologiques et financiers", comme l'avait précisé le communiqué du Conseil des ministres. Cette décision stratégique souligne l'engagement des hautes autorités du pays à assurer un déploiement de la 5G qui soit technologiquement avancé, viable et bénéfique économiquement pour le pays. Dans cette perspective, l'adoption de la 5G est considérée comme un moteur essentiel pour positionner l'Algérie comme un hub régional dans le domaine des technologies de l'information et de la communication. Cette technique avancée devrait stimuler l'économie nationale et l'innovation, notamment dans des domaines tels que l'Internet des Objets (IoT) et l'Intelligence artificielle (IA). De plus, le déploiement de la 5G est également attendu pour créer de nouvelles opportunités d'emploi, renforcer l'infrastructure numérique existante, améliorer la compétitivité industrielle et répondre à la demande croissante de connectivité.

DGI

Le délai de souscription des déclarations annuelles prolongé au 31 mai

Inès B.

La Direction générale des Impôts (DGI) a annoncé hier, dans un communiqué, le prolongement du délai de souscription des déclarations annuelles de résultats jusqu'au 31 mai. "La Direction générale des impôts porte à la connaissance de l'ensemble des contribuables que le délai de souscription des déclarations annuelles de résultats (série G n° 4 et série G n° 11), ainsi que de leurs annexes, et de la déclaration annuelle des traitements et salaires (série G n° 29), relative à l'exercice 2024, est prorogé jusqu'au 31 mai 2025", indique la DGI dans son communiqué. Cette prorogation concerne également le délai de souscription, par voie électronique, de la déclaration annuelle des prix de transfert, prévue à l'article 151 ter du code des Impôts directs et Taxes assimilées. Aussi, étant donné que le 31 mai 2025 coïncide avec un jour de congé légal, l'échéance est reportée au prochain jour ouvrable, c'est-à-dire le dimanche 01 juin 2025. Notons que les déclarations fiscales se font actuellement en ligne, et ce grâce au portail Jibayatic qui permet de souscrire et d'envoyer des déclarations fiscales en ligne ; de consulter et d'imprimer les justificatifs « avis à payer » ; et de faire des paiements sécurisés en ligne à son nom (communiqué du ministère des Finances du 18/01/2019): Le contribuable doit au préalable signer une autorisation de prélèvement (modèle de l'autorisation de prélèvement en



ligne) sur son compte bancaire au profit du compte NNE de la DGI ouvert auprès de la Banque extérieure d'Algérie. Les données du compte bancaire seront donc introduites sur le système. Jibayatic est donc le portail de l'administration fiscale algérienne. Il offre les services de déclaration et de paiement des impôts et taxes à distance, déclinés dans un environnement qui assure simplicité, facilité et convivialité d'utilisation. Destinée aux contribuables de la direction des grandes entreprises (DGE), ce portail est au sein d'un processus d'amélioration continue. Un enrichissement fonctionnel et un élargissement des services sont à l'étude. Pour cela, nous comptons sur le retour d'expérience de cette action pilote, notamment sur la participation de nos contribuables pour lesquels un service d'écoute sera dédié. La souscription est obligatoire pour l'accès aux services de Jibayatic. Elle a pour objectif d'établir une relation entre la Direction des grandes entreprises (DGE) et le contribuable. Les contribuables relevant de la compétence de la DGE ne peuvent plus, lors de l'entrée en vigueur de cette nouvelle mesure d'obligation des téléprocédures (télédéclaration et télépaiement), recourir à la procédure classique (déclaration papier) de dépôt de déclaration fiscale G50.

I. B.

DJELFA

Le nouveau président de l'APW installé

Le wali de Djelfa, Jahid Mouss, a procédé dimanche à l'installation de Saleh Fadl Amraoui en sa qualité de nouveau président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), poste vacant depuis les dernières élections pour le renouvellement partiel des membres du Conseil de la nation en mars dernier.

L'installation, qui a eu lieu en présence des autorités locales civiles et militaires, ainsi que des directeurs de l'exécutif et des membres de l'APW, intervient pour le remplacement de l'ancien président de l'APW, Ahmed Jaroub, élu, pour sa part, membre du Conseil de la nation à la faveur des dernières élections de la chambre haute du Parlement. Le directeur de la réglementation et des affaires générales, Tarek Bouchnafa, a souligné que le nouveau président de l'APW, Saleh Fadl Amraoui (membre élu du parti du Front de libération nationale -FLN), a été choisi lors des élections des 47 membres de l'APW du 3 avril courant, avec 24 voix. A cette occasion, le chef de l'exécutif, Djahid Mouss, a affirmé son "soutien" au nouveau président de l'APW pour lui permettre de s'impliquer dans "le développement global de la wilaya et mettre en œuvre les programmes de l'Etat", tout en saluant les efforts



déployés par l'ancien président de cette assemblée élue durant son mandat. Pour sa part, le président

de l'APW fraîchement élu, Saleh Fadl Amraoui, a affirmé qu'il ne ménagera aucun effort pour s'acquitter

de ses fonctions dans l'intérêt général et pour le développement global de Djelfa.

SOUK AHRAS

Formation de 78 conseillers en éducation sportive

La ville de Souk Ahras abrite depuis dimanche un stage de formation de 78 conseillers en éducation sportive, relevant du secteur de la jeunesse et des sports, a indiqué, lundi, le chef du service de l'éducation physique et sportive de la direction de la jeunesse et des sports, Mokhtar Belaïd. Le même responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, que ce stage qui se poursuivra durant 5 jours, organisé en coordination avec l'Institut national de formation supérieure des cadres de la jeu-

nesse et des sports de Constantine, est destiné à former 78 conseillers en éducation sportive nommés dans les établissements de jeunes répartis sur les 26 communes de la wilaya. Ce stage, a-t-il ajouté, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre d'un programme du ministère de tutelle visant à développer les compétences pratiques et théoriques de conseillers, conformément aux exigences du travail éducatif et sportif dans les institutions de jeunesse. M. Belaïd a également fait savoir que le

programme de la formation comprend des conférences et des ateliers pratiques supervisés par des professeurs et des spécialistes en méthodologie de l'activité sportive et dans la préparation des sessions d'entraînement. La formation vise aussi à "doter les nouveaux conseillers d'outils de travail efficaces et à leur assurer un démarrage professionnel réussi", ce qui "impacterait positivement", selon le même responsable, la qualité du service fourni aux jeunes de la wilaya.

SOUK AHRAS

Déstockage de plus de 1.700 qx de pommes de terre

La direction des Services agricoles (DSA) de la wilaya de Mascara a entamé l'opération de déstockage et la distribution de 1.727 quintaux (qx) de pommes de terre, pour leur commercialisation. Cette quantité, prélevée à partir d'une unité frigorifique de stockage de produits agricoles située dans la commune de Sidi Kada, relevant de l'Entreprise algérienne de régulation des produits agricoles (SARPA), est en cours de commercialisation dans les marchés de gros de fruits et légumes de l'ouest du pays, au prix de 65 DA le kilogramme. « L'opération s'inscrit dans le cadre du programme national du Système de régulation des produits de large consommation « Syrpalac », mis en place par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, visant à assurer la disponibilité de la pomme de terre sur les



marchés nationaux, ainsi qu'à réguler ses prix », a indiqué la DSA qui prévoit également d'entamer, dans les prochains jours, le déstockage d'une quantité restante de plus de 5.400 qx de pommes de terre, entreposés dans deux autres unités frigorifiques relevant de la même entreprise publique. Ces quantités seront écoulées dans les marchés de gros des wilayas voisines, notamment

Oran, Sidi Bel Abbès et Relizane, a-t-on ajouté. Par ailleurs, la même source a fait savoir que la plantation de la pomme de terre de saison a débuté, récemment, sur une superficie globale estimée à 5.540 hectares, avec une récolte prévue durant le mois de juin prochain. Pour rappel, le directeur général de la régulation des activités au ministère du Commerce intérieur et de la régulation du marché

national, Ahmed Mokrani, avait annoncé récemment, que le ministère œuvrait en coordination avec le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche pour décharger le stock stratégique afin de répondre à la demande croissante, précisant que la première quantité mise sur le marché est estimée à 10.000 tonnes sur un total de 34.000 tonnes stockées auprès de l'Office national interprofessionnel des légumes et des viandes (ONILEV) et la Société algérienne de régulation des produits agricoles (SARPA). Il avait souligné que l'opération se poursuivra progressivement jusqu'à la stabilisation des prix qui devraient baisser avec le début des opérations de récolte de la nouvelle production dans les semaines à venir à travers plusieurs wilayas, dont Mostaganem et Aïn Defla.

ORAN

2,6 milliards DA pour lutter contre le cancer

Dans le cadre du Plan national de lutte contre le cancer, une enveloppe budgétaire de 2,6 milliards de dinars a été allouée à la wilaya d'Oran. Le directeur local de la santé, Hadj Boutouaf, a souligné que l'immunothérapie, utilisée depuis trois ans à Oran pour près d'une centaine de cas, sera renforcée au niveau de l'établissement hospitalier universitaire 1er Novembre 1954, du Centre hospitalo-universitaire Dr Benzerdjeb d'Oran, de l'hôpital d'El Mohgoun (Arzew), ainsi que du Centre de lutte contre le cancer de Misserghine. Selon ce responsable, "l'immunothérapie constitue un grand progrès dans la prise en charge des différents types de cancers. Son utilisation dans les établissements de santé reflète les efforts de l'Etat pour garantir l'accès aux innovations thérapeutiques et améliorer la qualité de vie des patients atteints de cancer". L'immunothérapie consiste à stimuler ou à moduler le système immunitaire du patient afin qu'il puisse mieux reconnaître les cellules cancéreuses et les détruire plus efficacement, expliquent les spécialistes. Contrairement aux traitements traditionnels comme la chimiothérapie, qui ciblent directement les cellules cancéreuses, l'immunothérapie renforce les défenses naturelles de l'organisme. Cette enveloppe budgétaire sera également destinée à l'acquisition d'un robot chirurgical pour l'établissement hospitalier universitaire « 1er Novembre 1954 » d'Oran, selon Boutouaf, qui a ajouté que le cahier des charges du projet a été élaboré et transmis au ministère de tutelle pour approbation. Il a précisé que « le robot chirurgical est un dispositif médical assisté par ordinateur, qui aide les chirurgiens à réaliser des opérations avec plus de précision, de souplesse et de contrôle que la chirurgie traditionnelle », ajoutant qu'il sera utilisé pour plusieurs types d'interventions, notamment celles liées aux tumeurs cancéreuses.

BLIDA

Perturbation dans l'alimentation en eau potable

Cinq communes de la wilaya de Blida connaissent, à partir de ce lundi, des perturbations dans l'alimentation en eau potable (AEP) en raison de mauvaises conditions météorologiques, indique un communiqué de l'unité de wilaya de l'Algérienne des eaux (ADE). Le communiqué explique que les communes de Bouguerra, Ouled Slama, Hammam Melouane et Bouinan (les quartiers AADL Sidi Sarhan) et aussi Echebli, seront touchées par une perturbation de l'approvisionnement en eau potable en raison de la fermeture forcée du complexe hydraulique de la région de Megtaâ Lazreg, à Hammam Melouane, suite à une forte turbidité de ses eaux due aux mauvaises conditions météorologiques. L'ADE a rassuré ses clients que la distribution reviendra à la normale dès que l'exploitation du complexe hydraulique sera rétablie, selon la même source.

HADJ 2025

La mission médicale apporte les dernières retouches avant le départ

Le ministère de la Santé a organisé, dimanche à l'Institut national de formation supérieure paramédicale (INFSPM) d'Alger, une journée de sensibilisation au profit des membres de la mission médicale devant se rendre aux Lieux Saints dans le cadre de la saison du Hadj (1446 H/2025).

Dans une allocution lue en son nom par le chef de cabinet, M. Hadj Maati, le ministre de la Santé, M. Abdelhak Saïhi a appelé les équipes médicales et paramédicales, composées de 114 membres, à préserver "l'image honorable" de la mission médicale algérienne qui occupe désormais les premiers rangs parmi les pays musulmans participant à l'organisation de la saison du Hadj. Évoquant les dispositions prises pour garantir la sécurité des pèlerins au nombre de 41300 cette saison, le ministre a cité la mise en place de commissions médicales de wilayas pour superviser les examens médicaux des candidats au pèlerinage, afin de renforcer le contrôle médical préalable et assurer les vaccins obligatoires. La quantité de médicaments et de matériel médical acheminée en Arabie Saoudite au profit des pèlerins algériens s'élève à "six tonnes", a fait savoir le ministre. Entre autres dispositions, la création de deux unités

centrales d'hospitalisation à Médine et à la Mecque, ainsi que huit (08) unités de proximité et une unité médicale à l'aéroport de Djeddah, a ajouté le ministre. Pour sa part, le chef de la mission médicale, inspecteur central au ministère de la Santé, Mahmoud Dahmane a précisé que la mission, composée de médecins spécialistes, de psychologues, d'infirmiers et de pharmaciens, veillera 24h/24 à assurer le confort des pèlerins et à répondre à toutes leurs préoccupations sanitaires. Outre les unités médicales de proximité, des unités médicales mobiles seront mobilisées pour prendre en charge les hadjjs algériens qui pourraient faire face à une urgence médicale lors de l'accomplissement des rites du Hadj, a indiqué le responsable. Le premier vol à destination des Lieux Saints est prévu pour le 10 mai prochain pour le transport des membres de la mission médicale ainsi qu'un nombre de pèlerins.



TRAITEMENT DE L'ASTHME EN ALGÉRIE

Les médicaments sont «accessibles à tous»

La Société algérienne de pneumologie (SAP), en coordination avec le CHU de Beni-Messous, a organisé, lundi à Alger, une journée de formation consacrée à l'asthme, au profit de plus de 100 étudiants universitaires et médecins issus de diverses spécialités liées à cette maladie chronique. Dans ce contexte, le président de la SAP, Pr Merzak Gharnaout, a indiqué que cette journée de formation scientifique sur l'asthme s'inscrit dans le cadre de la formation continue des étudiants en médecine et des pneumologues, afin de faire connaître cette maladie chronique et ses méthodes de traitement et de prévention. A cet égard, M. Gharnaout a assuré que les médicaments pour traiter cette maladie sont disponibles sur le marché algérien et "accessibles à tous", soulignant que l'Algérie "dispose de tous les moyens nécessaires au diagnostic et à la prise en charge de l'asthme". De son côté, le Pr Ahmed Kadi, pneumo-allergologue au CHU de Beni Messous, a indiqué que l'asthme, qui se manifeste par une inflammation des bronches, touchait les personnes de tout âge, rappelant que la pollution et l'humidité figurent parmi les principaux facteurs d'aggravation de cette maladie chronique. Il a préconisé d'éviter les facteurs susceptibles d'entraîner des complications, tels que l'usage excessif des détergents et le tabagisme, tout en s'éloignant de tout ce qui peut développer une allergie en asthme.

APS

GRÂCE À L'IA

La limitation de vitesse sur l'autoroute passe à 150 km/h !



En Catalogne, sur l'autoroute AP-7, près de la ville d'El Vendrell, en Espagne, la vitesse maximale atteint désormais 150 km/h grâce à un système piloté par l'intelligence artificielle. C'est ce rapporte un article publié, dans Auto Plus qui explique que ce dispositif ajuste les limitations en temps réel selon divers facteurs comme la météo ou le trafic pour améliorer la sécurité et fluidifier la circulation. Une première en Espagne, inspirée d'autres pays européens.

Selon cette même source, cette évolution est rendue possible par l'utilisation de l'intelligence artificielle, capable de modifier les règles de circulation en un instant. Jusqu'à récemment, et comme ailleurs, les autoroutes espagnoles étaient régies par des limites fixes, souvent plafonnées à 120 km/h. Cette limitation de la vitesse ne

tenait pas compte des variations quotidiennes, comme une météo capricieuse ou une circulation dense. Aujourd'hui, grâce à l'IA, ces contraintes appartiennent au passé, ou presque. Sur ce tronçon catalan, les conducteurs peuvent ainsi accélérer jusqu'à 150 km/h lorsque les conditions le permettent, sans craindre de sanction.

Ce système repose sur une idée simple. La vitesse maximale doit refléter ce qui se passe réellement sur la chaussée. Par exemple, par une journée ensoleillée, avec une visibilité parfaite et peu de voitures, pourquoi maintenir une limitation de vitesse "basse" ? Ainsi, l'IA analyse en continu une multitude de données - état de la route, nombre de véhicules, heure de la journée - pour fixer une vitesse optimale. Cette première expérimentation sur l'autoroute AP-7 pourrait ouvrir la voie à

une adoption massive dans le pays. Les conducteurs, habitués à respecter des panneaux fixes, doivent désormais s'adapter à des indications qui évoluent en temps réel, souvent affichées sur des panneaux électroniques le long de la route. Ce changement demande une certaine vigilance, mais il promet aussi une expérience de conduite plus fluide.

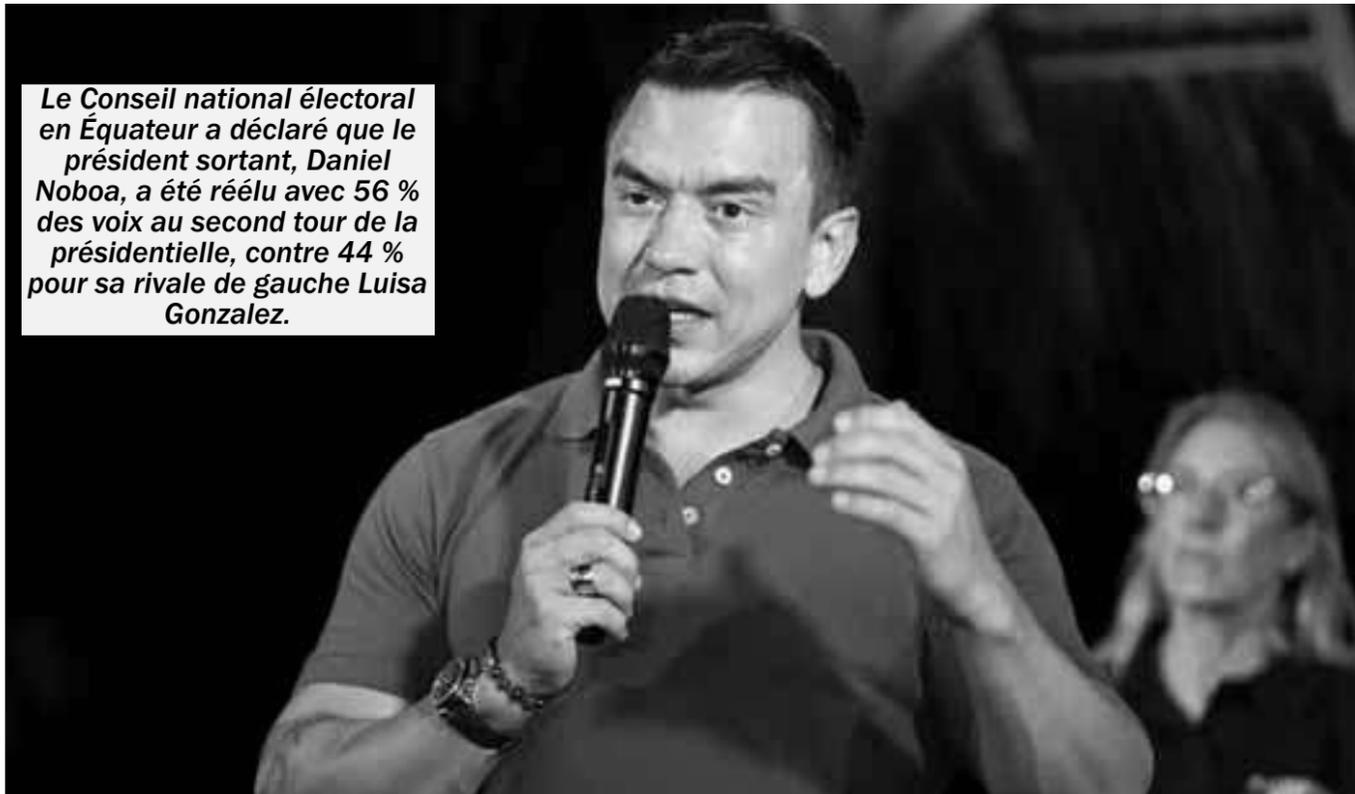
Si augmenter la vitesse à 150 km/h peut surprendre, cette mesure veut aussi renforcer la sécurité routière. L'IA ne se contente pas d'autoriser des vitesses plus élevées, elle les ajuste aussi à la baisse lorsque cela est nécessaire. En cas de pluie par exemple, de brouillard ou de travaux, la limitation peut redescendre automatiquement, parfois bien en dessous des 120 km/h habituels. Cette réactivité est l'un des grands atouts de ce système, qui vise à réduire les accidents en s'adaptant aux aléas de la route.

Les bénéfices ne s'arrêtent pas là. En ajustant les vitesses selon le trafic, l'IA contribue à éviter les embouteillages, particulièrement aux heures de pointe. Sur une autoroute encombrée, maintenir une limite trop basse peut accentuer les ralentissements. À l'inverse, une vitesse plus élevée, quand elle est possible, permet de disperser les véhicules et de rendre le trajet plus agréable. L'expérience catalane attire l'attention au-delà des frontières espagnoles. Si elle fonctionne, d'autres régions pourraient adopter ce modèle, transformant peu à peu les autoroutes du pays. À terme, cette technologie pourrait même intégrer des données encore plus précises, comme l'état des pneus ou le comportement des conducteurs, grâce à des capteurs avancés. Pour l'instant, ce tronçon sert de laboratoire grandeur nature, où l'IA prouve qu'elle peut changer notre rapport à la route, en offrant plus de liberté tout en veillant sur notre sécurité.

PRÉSIDENTIELLE EN EQUATEUR

Daniel Noboa revendique une « victoire historique »

Le Conseil national électoral en Équateur a déclaré que le président sortant, Daniel Noboa, a été réélu avec 56 % des voix au second tour de la présidentielle, contre 44 % pour sa rivale de gauche Luisa Gonzalez.



Le président sortant de l'Équateur, Daniel Noboa, a déclaré avoir remporté une « victoire historique » lors du second tour de l'élection présidentielle disputée dimanche face à la candidate de gauche Luisa Gonzalez.

Cette victoire est historique, une victoire avec plus de 10 points d'avance une victoire de plus d'un million de voix qui ne laisse aucun doute quant à celui qui est le vainqueur, a affirmé Noboa devant la presse à son domicile situé dans la station balnéaire d'Olon (ouest), sur la côte pacifique. Après dépouillement de 92%

des bulletins de vote, le dirigeant obtient 56% des voix contre 44% pour Gonzalez. Selon l'autorité électorale, 84 % des 13,7 millions d'électeurs appelés aux urnes dans ce scrutin obligatoire se sont rendus dans les bureaux de vote gardés par des milliers de militaires et policiers.

Fils d'un magnat de la banane qui a tenté sans succès cinq fois d'accéder à la présidence, le dirigeant millionnaire est né aux Etats-Unis et diplômé d'universités étrangères prestigieuses. Daniel Noboa a été élu en octobre 2023 pour mener jusqu'à son terme, en mai prochain, le mandat de Guillermo Lasso. L'ex-président avait dissout le Parlement et déclenché des élections anticipées pour éviter d'être destitué par une procédure parlementaire pour corruption. Il promet de redoubler d'efforts pour endiguer la violence liée au trafic de drogue dans un Équateur autrefois havre de paix, devenu point d'expédition de la cocaïne vers les Etats-Unis et l'Europe. Ces dernières années, le pays andin de 18 millions d'habitants a connu une transformation brutale. La guerre entre cartels a conduit à l'assassinat d'un candidat à la présidence en 2023, à la prise de contrôle de prisons par des groupes criminels et à une attaque armée début 2024 contre une chaîne de télévision. Tout cela dans une économie endettée et chancelante. Autrefois considéré comme une oasis de tranquillité dans une région troublée, l'Équateur a connu en 2025 le début d'année le plus sanglant de son histoire récente : chaque heure, une personne est

tuée. Pour rappel, l'Équateur a déclaré l'état d'urgence samedi dernier, veille du second tour de la Présidentielle, dans la capitale Quito et sept provinces du pays, pour faire face à l'augmentation de la violence liée au narcotrafic.

L'état d'urgence a été décrété pour 60 jours à Quito, dans les prisons du pays, ainsi que dans les provinces de la côte Pacifique de Guayas – dont la capitale Guayaquil est l'une des villes les plus touchées par la violence – de Los Riso, Manabi, Santa Elena et El Oro.

Les provinces amazoniennes d'Orellana et Sucumbios, et la localité minière de Camilo Ponce Enriquez sont également concernées. Cette mesure suspend les droits à l'inviolabilité du domicile et de la correspondance, la liberté de réunion et impose un couvre-feu nocturne dans plusieurs communes.

Elle permet aussi le déploiement de l'armée sur la voie publique. Le président sortant Daniel Noboa, au pouvoir depuis novembre 2023, a imposé l'état d'urgence face à « l'augmentation des taux de violence, de commission de délits et d'intensité de la perpétration d'actes illégaux par des groupes armés organisés », selon le décret.

Dans ce pays, le taux d'homicide est passé de six pour 100.000 habitants en 2018 à 38 en 2024, après un record de 47 en 2023.

Le début d'année 2025 a été le plus sanglant depuis l'existence des données, avec plus de 1.500 homicides recensés en janvier et février.

SOUDAN

56 personnes tuées par les FSR en deux jours à Darfour

Au moins 56 personnes ont été tuées par les Forces de soutien rapide (FSR) entre vendredi et samedi dans la ville d'Umm Kadada, dans l'Etat du Darfour-Nord, dans l'ouest du Soudan, ont rapporté dimanche des sources locales.

Ces personnes ont été « exécutées sur une base ethnique » après que les FSR ont pris jeudi le contrôle de la ville, a déclaré la Coordination des comités de résistance dans la capitale de l'Etat, El Fasher, identifiant toutes les victimes comme des civils.

Le groupe local de bénévoles a accusé dans un communiqué la milice de commettre des violations généralisées, de déplacer de force les résidents et de couper tous les réseaux de communication. De son côté, la Sudanese Emergency Lawyers Initiative (Initiative soudanaise d'urgence des avocats), un autre groupe de bénévoles, a confirmé dans un communiqué que les FSR avaient tué 52 civils, incendié des habitations et pillé des biens deux jours après leur entrée à Umm Kadada.

ETATS-UNIS Droits de douane spécifiques sur les smartphones et les ordinateurs chinois

Les Etats-Unis prévoient d'imposer, d'ici environ un mois, des droits de douane spécifiques sur les smartphones et les ordinateurs en provenance de Chine, après les avoir temporairement exemptés, a indiqué dimanche le secrétaire américain au Commerce, Howard Lutnick. Intervenant lors d'une émission télévisée, Lutnick a précisé que ces produits électroniques, ainsi que les semi-conducteurs, seront inclus dans une nouvelle série de droits de douane à venir. Vendredi, le président Donald Trump avait annoncé que les droits de douane de 145 % imposés à la Chine n'entreraient pas immédiatement en vigueur pour certains produits électroniques, répondant ainsi aux préoccupations de grandes entreprises technologiques telles qu'Apple, dont la production dépend fortement de la Chine. Le secrétaire au Commerce a ajouté que le secteur pharmaceutique serait également concerné par des droits de douane distincts, dont les détails devraient être communiqués « d'ici un à deux mois ».

ROYAUME-UNI

Suppression des droits de douane à l'importation pour près de 89 produits

Le gouvernement britannique a supprimé les droits de douane à l'importation pour 89 types de produits — allant des batteries pour véhicules électriques aux jus de fruits — afin de soutenir les entreprises locales dans le contexte de la « guerre commerciale » initiée par le président américain Donald Trump, rapporté le journal The Daily Telegraph. Il est indiqué que cette mesure sera en vigueur jusqu'en juillet 2027. Parmi les autres catégories de produits concernées par cette décision gouvernementale figurent les disques en aluminium, le sirop d'agave, l'eau de coco, les crevettes congelées, etc. Selon les estimations des autorités, la suppression de ces droits de douane permettra aux entreprises d'économiser environ 17 millions de livres sterling (22 millions de dollars) par an. Les tarifs généraux de 10% sont entrés en vigueur le 5 avril, tandis que les droits de douane spécifiques ont été appliqués dès le 9 avril. La Russie ne figure pas sur cette liste. Le 9 avril, Trump a par ailleurs annoncé la suspension de l'augmentation des droits de douane pendant 90 jours pour 75 pays disposés à engager des négociations. Pour ces pays, des droits de douane de 10% seront maintenus.

CONFLIT EN RDC

Le président togolais nouveau médiateur de l'UA

Le président togolais Faure Gnassingbé a accepté d'être le nouveau médiateur de l'Union africaine (UA) dans le conflit dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), a annoncé dimanche le gouvernement togolais. Gnassingbé succédera ainsi au chef de l'Etat angolais Joao Lourenço, qui a renoncé le mois dernier à ce rôle qu'il occupait depuis 2022, pour se concentrer sur sa mission comme président en exercice de l'UA. Une guerre oppose depuis plusieurs années l'armée congolaise au groupe rebelle M23 qui a notamment conquis ces derniers mois les deux grandes villes de Goma et Bukavu dans l'est congolais à la faveur d'une offensive éclair. Dimanche, le ministre togolais des Affaires étrangères, Robert Dussey, a partagé un communiqué de l'UA indiquant que Gnassingbé avait été nommé médiateur de l'Union africaine entre la République démocratique du Congo et la République du Rwanda dans la crise dans l'est de la République démocratique du Congo. Dussey a remercié l'UA et ses pays membres pour la confiance exprimée à l'égard du président Faure Essozimna Gnassingbé, assurant que ce dernier contribuera activement à la recherche d'une paix durable, à la réconciliation et à la stabilité dans la région des Grands Lacs. Depuis fin 2021, une demi-douzaine de trêves et cessez-le-feu ont été décrétés dans l'est de la RDC, avant d'être rapidement rompus.

FRANCE Abdelli récompensé par Angers

Le milieu offensif international algérien Himad Abdelli a été honoré dimanche soir par son club, Angers SCO, après avoir franchi le cap symbolique des 100 matchs sous les couleurs angevines. La cérémonie a eu lieu juste avant le coup d'envoi de la rencontre face à Montpellier (victoire 2-0), comptant pour la 29e journée de Ligue 1.

Arrivé en provenance du Havre AC durant l'été 2022, Abdelli s'est rapidement imposé comme un joueur incontournable de l'effectif angevin. En un peu moins de deux saisons, il a su gagner la confiance de ses entraîneurs successifs et devenir l'un des leaders techniques du SCO. Âgé de 25 ans, il est aujourd'hui considéré comme un élément clé de la formation angevine.

Cette saison, Abdelli affiche un bilan solide avec six buts et une passe décisive en 31 apparitions toutes compétitions confondues. Sa régularité et son influence dans le jeu ont été particulièrement précieuses pour Angers, qui lutte pour se maintenir en Ligue 1. Grâce à sa victoire face à Montpellier, Angers remonte à la 13e place du classement, à égalité avec Nantes, et prend un peu d'air par rapport à la zone rouge.

BASKET-BALL / SUPER DIVISION (MESSIEURS)

Huit matchs à huis clos pour l'USMB

La Commission de l'organisation sportive de la Fédération algérienne de basketball a infligé à l'USMB Blida une sanction de huit matchs à huis clos, rehaussée d'une amende de 80.000 DA, payable dans les huit jours suivant la notification de cette décision, suite aux incidents qui ont émaillé le derby de la Mitidja contre le WO Boufarik, disputé le 10 avril courant pour le compte de la 21e journée de la Super Division (Messieurs). Le club blidéen avait déjà été sanctionné suite aux incidents qui avaient émaillé le précédent choc contre le Mouloudia d'Alger et c'est par rapport à cette récidive que la Commission de l'organisation sportive a été aussi sévère envers le club. "Le match USMB-WOB sera poursuivi à partir du 3e quart-temps, avec le maintien du score enregistré à la fin de la première mi-temps, ainsi que les fautes sifflées pour les joueurs des deux clubs" a-t-on encore précisé de même source. La date de reprise du match a été fixée au dimanche 20 avril courant, à 17h00 et à huis clos, à la salle omnisports de Hydra (Alger). Les deux clubs n'auront le droit de faire rentrer que 22 licenciés chacun, incluant joueurs, entraîneurs, manager, soigneur, médecin, statisticien et dirigeant. Pour sa part, le WOB a écopé d'une amende de 50.000 DA, payable dans les huit jours suivant la notification de cette décision.

DEMI-FINALES DE LA COUPE D'ALGÉRIE DE FOOTBALL

Chaud derby à Alger

Marouane A.

Les demi-finales de la Coupe d'Algérie de football qui auront lieu mardi et mercredi proposent des affiches très intéressantes entre des formations qui ont l'habitude des tours avancés et d'autres qui souhaitent inscrire leurs noms en lettre d'or dans cette compétition.

Ainsi, ce mardi soir verra l'USM Alger, un des spécialistes de l'épreuve populaire affronter, au stade du 5 juillet, son voisin, l'USM El Harrach, co-leader de la L2, groupe Centre-Est et ancien vainqueur de l'épreuve aux années 74 et 87. Ce derby s'annonce donc palpitant entre deux équipes aux objectifs distincts, étant donné qu'ils souhaitent tous deux sauver leur saison par un titre. Les Rouge et Noir qui ont été éliminés en Coupe de la CAF et sont distancés en championnat par le MCA et le CRB sont décidés à tous donner lors de ce match pour l'emporter et décrocher le billet qualificatif en finale de la Coupe.

Les hommes de Paqueta n'ont, jusqu'à maintenant, pas digéré leur sortie en quarts de finale de la Coupe de la Confédération africaine par le CSC et sont souhaités donc se reprendre en se qualifiant en finale de l'épreuve. Le driver de l'USMA est



conscient qu'il faudra se reprendre au plus vite pour se réconcilier avec les fans et devrait élaborer un plan qui lui permettra de l'emporter.

L'USMA qui n'a pas remporté ce trophée depuis 12 ans espère se ressaisir et décrocher donc ce titre afin de sortir du tunnel dans lequel elle se trouve. Le technicien brésilien qui est sous grosse pression est

conscient du fait qu'une autre défaite compliquerait encore plus sa situation.

De son côté, l'USM El Harrach qui carbure bien en championnat et se rapproche de son objectif d'accéder en L1, souhaite créer la sensation et renouer avec ce trophée qu'elle a déjà obtenue à deux reprises. Les coéquipiers du vétéran El Okbi savent ce qui les attend et

sont concentrés pour réussir le pari.

LE TENANT FACE À UN NOVICE

Pour sa part, le tenant du titre, le CR Belouizdad, donnera la réplique, mercredi au stade Miloud Hadefti d'Oran à un novice à ce stade de la compétition, le MC El Bayadh qui atteint le dernier carré pour la première fois de son histoire. Le Chabab qui revient fort et qui a oublié son élimination en Ligue des champions d'Afrique souhaite conserver le trophée qu'il a gagné la saison passée en battant en finale le MCA. Les Rouge et Blanc souhaitent atteindre la finale pour la troisième année consécutive. Constants malgré la mésaventure de la LDC, les gars de Laâkiba restent décidés à défaire les gars d'El Bayadh pour atteindre le dernier stade de cette compétition. Toutefois, ils devront quand même faire très attention à cette formation du MCEB et qui même s'il atteint ce tour pour la première fois de son histoire, reste quand même une équipe qui revient fort en championnat. L'arrivée du coach, Lotfi Amrouche, qui a déjà travaillé au CRB, a boosté les Bayedhis qui ont réussi un bon parcours en championnat. C'est dire que la mission des Belouizdadis ne sera pas aussi facile. **M. A.**

MISE À JOUR DE LA L1 MOBILIS

L'O Akbou à l'épreuve du MCA

L'Olympique Akbou sera, cet après-midi, au stade de l'Unité Maghrébine de Béjaïa, à l'épreuve du leader de la L1 Mobilis, le Mouloudia d'Alger, qu'il rencontrera pour le compte de la mise à jour du championnat. Reporté pour permettre aux Mouloudiens de disputer leurs matchs aller-retour de la LDC, ce match devrait être très disputé. Les gars de la Vallée de la Soummam qui jouent leur survie en L1 feront tout ce qui est de leur possible pour prendre les trois points qui leur permettront de sortir de la zone rouge. Dos au mur, les hommes du coach Ouzani sont conscients qu'il leur faut réagir au plus vite s'ils souhaitent se refaire une santé et éviter le purgatoire. Le staff technique aura quelques soucis pour composer son onze, du fait du forfait de certains éléments, blessés, dont l'attaquant Haroun,



sur lequel il comptait pour booster le compartiment offensif. Malgré cela, il tâchera de compter sur d'autres joueurs qui pourraient remplacer ces absents. Pour sa part, le MC Alger qui est encore sous le choc après avoir raté la qualification en demi-finale de la Ligue des champions d'Afrique, se devra de se reconcentrer sur le championnat pour tenter de creuser l'écart sur ses poursuivants, surtout après le retour en force du CRB, ces derniers temps. Le coach tunisien du «Doyen», Khaled Benyahia, sait ce qui l'attend et reste décidé à jouer toutes ses cartes pour revenir avec le meilleur résultat possible. Il devra compter sur ses atouts offensifs, notamment l'Ivoirien Banghoura pour réussir cette sortie très importante pour le club. Toutefois, il devra être très prudent, surtout que l'OA ne se laissera pas faire aussi facilement étant donné qu'il joue sa survie en L1. **M. A.**

POUR S'ENQUÉRIR DE SON ÉTAT DE SANTÉ

L'ambassadeur d'Algérie en Egypte au chevet de Kendouci

L'ambassadeur d'Algérie en Egypte, M. Mohamed Sofiane Berrah, s'est enquis dimanche de l'état de santé du milieu international algérien du club égyptien, Ceramica Cleopatra, Ahmed Kendouci, victime samedi d'une blessure à la jambe, lors du match disputé à Alexandrie contre Pharco. L'ambassadeur s'est enquis de l'état de santé du joueur Ahmed Kendouci, suite à sa blessure à la jambe, exprimant son soulagement par les informations fournies par le staff médical suite à la réussite de l'opération chirurgicale, ce qui lui permettra un retour sur le terrain après la phase de rééducation. L'ancien joueur de l'Entente de Sétif (25 ans), a reçu un tacle violent en fin de match, nécessitant son évacuation en urgence à l'hôpital.

WOLVERHAMPTON

Aït Nouri buteur et passeur

Le défenseur international algérien de Wolverhampton, Rayan Aït Nouri s'est distingué dimanche en marquant un but et en délivrant une passe décisive, lors de la victoire décrochée à domicile face aux "Spurs" de Tottenham (4-2), pour le compte de la 32e journée de Premier League (championnat d'Angleterre de football). Titularisé par l'entraîneur portugais Vitor Pereira,

le latéral gauche des "Verts" a ouvert le score pour son équipe, d'un tir en pleine surface après 85 secondes de jeu seulement, avant de revenir à la charge en seconde période, pour se transformer en passeur, sur l'action du troisième but signé le Norvégien Larsen (64e). Il s'agit du quatrième but en Premier en Premier League, et le cinquième, toute compétitions confondues.

L'ancien angevin compte également six passes décisives à son compte. Il a cédé sa place à la 70e minute. Le joueur algérien est impliqué dans 10 buts en 35 apparitions depuis le début de la saison. A l'issue de cette quatrième victoire de suite en championnat, les "Wolves" s'éloignent davantage de la zone rouge, et remontent à la 16e place au tableau avec 35 points, et

reviennent à deux longueurs derrière leur adversaire du jour, qui stagne à la 15e position (37 pts). Aït Nouri (23 ans) avait rejoint Wolverhampton en octobre 2020, sous forme de prêt avec option d'achat, en provenance d'Angers SCO (France). En juillet 2021, le natif de Montreuil (France) est transféré définitivement dans le club anglais et signe jusqu'en 2026.

ESPAGNE

Le Real Madrid dispose d'Alavés

Réduit à dix après l'expulsion de Kylian Mbappé, le Real Madrid s'est imposé dans la douleur dimanche au terme d'un match tendu face à Alavés (1-0) grâce à un but d'Eduardo Camavinga, et reste à quatre longueurs du leader FC Barcelone. Le Real (2e, 66 points), qui restait sur deux défaites de suite face à Arsenal (3-0) et Valence (2-1), a stoppé l'hémorragie en renouant avec le succès, mais a probablement perdu Mbappé, son meilleur buteur, pour plusieurs rencontres en raison d'un geste très dangereux. L'attaquant français, d'abord seulement averti, a écopé d'un carton rouge logique à la 38e minute de jeu après l'intervention de la VAR pour une énorme semelle sur l'Espagnol Antonio Blanco, laissant ses coéquipiers disputer le reste de la rencontre à dix, alors qu'ils venaient d'ouvrir le score sur une frappe du gauche de Camavinga (34e, 1-0). Mbappé, qui s'était plaint à plusieurs reprises de fautes non sifflées face à une équipe basque souvent à la limite dans l'engagement, pourrait ainsi manquer plusieurs matches décisifs dans cette fin de saison, contre l'Athletic Bilbao, dimanche prochain, Getafe ensuite, et surtout la finale de la Coupe du Roi face au FC Barcelone le 26 avril.

"KYLIAN A DEMANDÉ PARDON"

"Kylian n'est pas un gars violent, il a demandé pardon, il est conscient de l'erreur qu'il a commise. C'est sûr que c'est un geste qui mérite rouge, et il en a payé les conséquences", a réagi en conférence de presse Davide Ancelot-

ti, le fils et adjoint de Carlo, suspendu. "Je crois que les nombreuses petites fautes qu'il a subies ont entraîné cette réaction, qui n'est évidemment pas la bonne façon de réagir. Je ne justifie rien, mais je pense que c'est l'explication (de ce geste, NDLR)", a-t-il ajouté. Cette rencontre tendue s'est terminée à dix contre dix, alors que les locaux poussaient pour égaliser, après un deuxième rouge sorti par l'arbitre pour l'Espagnol Manu Sanchez, lui aussi coupable d'un mauvais geste (70e). Les Madrilènes ont souffert pendant une bonne partie de la seconde période mais sont parvenus à conserver leur avantage grâce à leur gardien Thibaut Courtois, à nouveau impérial sur sa ligne. Il en faudra cependant bien plus mercredi pour espérer réaliser l'impossible et renverser Arsenal en quarts de finale retour de la Ligue des champions.

VILLARREAL MATE LE BETIS

Plus tard dans la soirée, Villarreal (5e, 51 points avec un match en retard) a frappé un grand coup dans la course à l'Europe en allant s'imposer (2-1) sur la pelouse de son poursuivant, le Betis Séville (6e, 48 points), grâce à son champion d'Europe espagnol Ayoze Pérez, passeur pour l'espoir français Thierno Barry (26e), puis buteur (48e). Mené 1-0 sur sa pelouse, l'Athletic Bilbao (4e, 57 points) a lui renversé le Rayo Vallecano (10e, 40 points) pour s'imposer finalement 3-1, avec un doublé du milieu espagnol Oihan Sancet (58e s.p., 90e+4) et un autre but de Nico Williams (80e).



ANGLETERRE

Liverpool et Newcastle répondent présents

Liverpool a dû attendre les dernières minutes pour battre West Ham (2-1) et reprendre ses treize points d'avance sur Arsenal, dimanche soir lors de la 32e journée du championnat d'Angleterre, marquée par la large victoire de Newcastle contre Manchester United (4-1) et une nouvelle grosse contre-performance de Chelsea contre Ipswich (2-2).

Le probable futur champion d'Angleterre a cru renouer avec l'élan irrésistible de sa première partie de saison face à West Ham (2-1), notamment dans une première période où les Reds ont montré de belles séquences. La passe décisive de Mohamed Salah, en méforme depuis quelques semaines, restera l'un des bijoux de sa saison. Son extérieur du gauche a mis Luis Diaz en position idéale pour ouvrir le score (1-0, 18e).

Mais l'équipe d'Arne Slot a ensuite montré sa fatigue psychologique et physique, souvent observée depuis le début de l'année, forçant Alisson à deux arrêts décisifs face à Jared Bowen et Mohamed Kudus. Une mésentente d'Andrew Robertson avec Virgil van Dijk, a permis aux Hammers d'égaliser (1-1, 86e) seulement trois minutes... avant une tête décisive du Néerlandais (2-1, 89e).

Les Reds pourraient être sacrés officiellement champions dès la prochaine

journée, en cas de victoire à Leicester et de défaite d'Arsenal à Ipswich. Le timing le plus probable reste un sacre devant leur public face à Tottenham, le 27 avril, s'ils remportent leurs deux prochains matches.

NEWCASTLE ROBUSTE QUATRIÈME

Privés de leur entraîneur Eddie Howe, hospitalisé, les Magpies n'ont pas fait dans le détail contre Manchester United (4-1) et remporté une quatrième victoire de suite en championnat qui leur permet d'être quatrièmes, avec deux points de plus que le premier non-qualifiable pour la Ligue des Champions, Chelsea, et un match en retard à disputer contre Crystal Palace, mercredi.

Dirigé par l'adjoint de Howe, Jason Tindall, qui devrait continuer d'assurer l'intérim cette semaine, Newcastle a progressivement accéléré à partir de la 20e minute puis trouvé l'ouverture grâce à Sandro Tonali (24e). Etouffé dans tous les compartiments, Manchester United a égalisé contre le cours du jeu grâce à Alejandro Garnacho (37e), mais a complètement explosé sur le plan défensif en seconde période et vu Harvey Barnes (49e et 64e) puis Bruno Guimarães (77e) régaler St James' Park.

Les Mancuniens, désormais quatorzièmes, n'avaient jamais encaissé quatre

but en championnat cette saison, et aborderont fébrilement leur match retour de Ligue Europa contre Lyon, jeudi (aller 2-2).

CHELSEA EN ÉTAT D'URGENCE

Avec 1 point sur 6 pris contre Ipswich, déjà promis à la relégation, Chelsea a déjà une idée de l'explication qui pourra être avancée en fin de saison au moment du bilan comptable, s'il échoue de nouveau à se qualifier pour la Ligue des champions.

Battu 2-0 lors de la phase aller, Chelsea a été pris en défaut deux fois dans la première demi-heure, d'abord avec une frappe lointaine de Julio Enciso, pleine lucarne (1-0, 19e), puis un oubli par Marc Cucurella de Ben Johnson au second poteau (2-0, 31e). Un but contre son camp d'Axel Tuanzebe a remis les Blues dans le match au retour des vestiaires (2-1, 46e), mais il a fallu attendre la 79e minute pour voir Jadon Sancho égaliser (2-2).

Signe des difficultés offensives depuis quelques semaines, l'équipe d'Enzo Maresca n'avait plus marqué deux buts en championnat depuis le 25 février, contre un autre reléguable, Southampton (4-0). L'avant-centre Nicolas Jackson n'a quant à lui pas marqué une seule fois depuis la mi-décembre.

SÉVILLE FC

L'entraîneur Garcia limogé



L'entraîneur du Seville FC, Xavier Garcia Pimienta, a été remercié, deux jours après la défaite à Valence (1-0). Un quatrième revers de suite en Liga qui place le club de Séville à la 14e place de Liga avec 36 points seulement.

"Le Séville FC souhaite remercier Garcia Pimienta pour son travail au cours de ces derniers mois, ainsi que pour son professionnalisme, et lui souhaite bonne chance dans ses futurs défis", écrit le club dans un communiqué.

En proie à des difficultés économiques depuis plusieurs saisons -une dette supérieure à 90 millions d'euros-les Sevillistas verront leur ancien coach Joaquin Caparros (69 ans) le remplacer pour assurer l'intérim dès lundi. En mauvaise posture à sept journées de la fin de la saison, on tente de limiter la casse en Andalousie alors que le premier reléguable, Las Palmas, n'est plus qu'à sept points.

Séville affrontera d'ailleurs Las Palmas après deux rencontres décisives dans son opération maintien face à Alavés (17e) et Leganés (19e). Les Sevillans accueilleront également le Real Madrid avant des déplacements à Osasuna, au Celta et à Villarreal.

A noter que l'entraîneur catalan Garcia Pimienta est le sixième coach licencié en moins de trois ans du côté de Séville. Avant lui c'est notamment l'ancien coach des Merengue, Julien Lopetegui ou encore l'ex-entraîneur de l'OM, Jorge Sampaoli, qui étaient passés à la trappe.

FRANCE

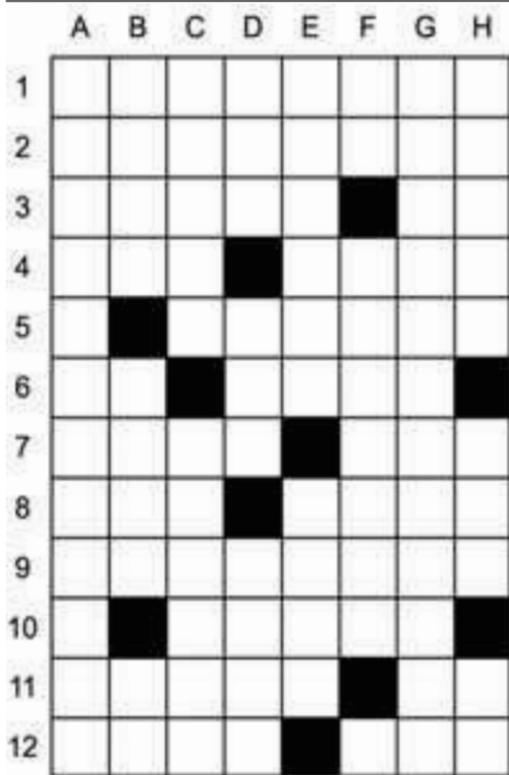
Lyon revient dans le Top 4

Lyon a repris la quatrième place de la Ligue 1 en obtenant une victoire tout à fait méritée sur le terrain d'Auxerre (3-1), dimanche au terme d'un match de clôture de la 29e journée plaisant à suivre et incertain jusqu'au bout. Le succès de l'OL à Auxerre laisse le club rhodanien dans une bonne dynamique avant de se rendre à Manchester, jeudi, en Ligue Europa (2-2 à l'aller). Seuls Monaco et Strasbourg, en championnat, et Dunkerque en Coupe de France, ont réussi jusqu'à présent cette saison à s'imposer au stade Abbé-Deschamps. L'Olympique

lyonnais, qui enchaîne une deuxième victoire consécutive après celle acquise contre Lille (2-1), le 5 avril, compte 51 points, à une longueur de Marseille (3e) et une unité de mieux que Lille (4e) et Strasbourg (5e). C'est Georges Mikautadze qui a donné un avantage décisif à l'OL en transformant un penalty accordé pour une faute commise sur lui-même par le gardien Donovan Léon, sorti devant lui après une ouverture de Corentin Tolisso (54e). C'est le quinzième but toutes compétitions confondues pour l'international géorgien cette saison. Peu après, Rayan

Cherki a porté le score à 2-0, là encore après une passe décisive de Tolisso sur une action dont il était à l'origine (62e). Cherki, qui avait égalisé au bout du temps additionnel le 10 avril contre Manchester, est impliqué sur seize buts (6 buts, 10 passes) depuis l'arrivée de Fonseca, le 31 janvier. En fin de partie, Lassine Sinayoko a réduit l'écart en marquant à bout portant après que Thiago Almada a tardé à dégager le ballon (77e) avant qu'Alexandre Lacazette, servi par Mikautadze, n'ajoute un troisième but pour Lyon (3-1, 84e).

Mots Croisés



HORIZONTALEMENT

- Vagabond.
- Bêchée.
- Touche au cœur. Deux cents Romains.
- Mois fleuri. Meurtrit le fruit.
- Vilebrequin pour forer.
- Terme de chipie. Qui ne sont plus mettables.
- Ça bloque le flipper. Clé d'une grande capacité.
- Espoir du naufragé. Le plat pays était le sien.
- Ancien cours élémentaire.
- Vache ou mauvais cheval.
- Dit tout haut (s'). Il peut tirer des larmes à la geisha.
- Lever les fers. Cela évite un bla-bla inutile.

VERTICALEMENT

- Arbre à petits agrumes d'hiver.
- Caméléidé américain. Avoir un coup dedans est à éviter. Symbole du cuivre.
- Ne conteste pas l'ordre. Amorçe factice.
- On y saute de joie. Chaleur animale. Embrasser du regard.
- Maisons en bois. On la claque par affection.
- Court aller-retour. Qui ont la frousse.
- Changement d'activité.
- Toujours associé à un signe. Céréale. Oui du troubadour.

LES MOTS FLÉCHÉS

CARNETS	FLEUR EN FORME D'ÉTOILE	DÉLICAT	CONQUIS	CANAL À GUÉRANDÉ	QUI NE PRODUISENT RIEN
HIÉRARCHISATION	DÉNONCÉE	ILS NE VIENNENT PAS DU CHEUR	DOMAINE DU LARGE	L'OTAN À WASHINGTON	QUI BRILLE DE MILLE FEUX
IL EST ÂGÉ					
CHAMPION D'ANGE-REUX					
DEVENIR AIGRE			QUI A TROUVÉ L'ISSUE		
AUTEURS D'OUTRAGES					PROMOM PERSONNEL
DU COUCHANT AU LEVANT					FROMENT
AMÉRICAIN					CARTE À JOUER
					À LA POINTE DU PROGRES
SUBSTANCE HALLUCINOGENE	ATTRIBUE UN REVENU				BÂTISSEUR DE LA PYRAMIDE À PARIS
		AGGLOMERATIONS RURALES	MISE DE FAÇON ALEATOIRE	EXERCÉES	TRAVAUX EN COURS
		CORRIGE LE DEVOIR		ANCÊTRE PROTÉCTEUR	LIGNES EN FIN DE MISSIVE
UN MINET EN PLUS GROS	BOUM OU PLOUF				
	BEAUX PARLEURS				
			CRAME		
			ADRESSE D'OR-FÈVRE		
DÉCROCHAGE					
CAS DE SOCIÉTÉ					
	APPROUVEE				
DES LETTRES POUR LE PATRON		VIRAGES SUR LA PISTE			

SUDOKU



1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

ACRE AIEUX AUDIO AUNAIE BANDANA CIMETIERE CURCUMA EPICER EXERCER
 GUINEEN LABOUR LESER MANSARDE PALMIER PONCTUE POULPE REAL REDUIT
 SARISSE SAUR SCRUPULE TELE TERMINALE TEST TROMPETTE VARICELLE VOUER

E	V	N	T	E	S	P	S	A	U	R	R
D	L	A	E	R	P	A	C	U	E	E	L
R	A	N	R	E	O	L	R	D	C	A	R
A	M	A	M	I	N	M	U	I	B	E	E
S	U	D	I	T	C	I	P	O	S	T	C
N	C	N	N	E	T	E	U	E	P	S	R
A	R	A	A	M	U	R	L	G	T	E	E
M	U	B	L	I	E	X	E	L	E	T	X
A	C	R	E	C	E	V	O	U	E	R	E

GÉNÉRALE DE LA PIÈCE «ZOO» AU TRB

Humaniser le monde

Les planches du théâtre régional Abdelmalek Bouguermouh de Béjaïa ont vibré récemment lors d'une belle soirée, à l'occasion de la générale de la nouvelle pièce ZOO, un nouveau-né théâtral qui a fait le bonheur des amateurs d'art dramatique. Mise en scène par l'excellent comédien Mohamed Lefkir, on peut dire que, pour un coup d'essai, ce fut un coup de maître.



Par Kamel Zirem*

La pièce est admirablement jouée par deux grands comédiens : Sofiane Hadj Ali et Boualem Zeblah. À l'origine, Zoo story est une pièce de théâtre en un acte d'Edward Albee, écrite en 1958. Pour rappel, Edward Albee (1928-2016) est un auteur dramatique américain de premier plan. Dans Central Park, deux inconnus se rencontrent sur un banc. Jerry tient à tout prix à raconter à Peter ce qui lui est arrivé au zoo. La pièce est une plongée théâtrale dans l'âme humaine. Devant une salle de théâtre archicomble, les deux comédiens ont émerveillé le public présent. Traduite de l'anglais vers l'arabe algérien par Haider Benhassine, cette pièce met en lumière les ravages de la difficulté de communication dans notre société, cette peur indicible de l'autre qui altère souvent le regard et conduit certains à la solitude ou à l'agressivité. Zoo est une pièce qui explore

les thèmes de l'isolement, de la solitude, des disparités sociales et de la déshumanisation dans un monde matérialiste. La musique interprétée par le maestro Abdelaziz Yousfi dit Bazou ajoute une beauté à ce spectacle unique. Le jeu d'acteurs a permis au public nombreux de savourer l'excellente prestation de Sofiane Hadj Ali et de Boualem Zeblah. La pièce met en scène l'insoutenable légèreté de l'être dans une société en manque de communication. Le grand écrivain algérien Mouloud Mammeri disait : «Notre société est mal bâtie. Il est conforme à la nature que l'homme et la femme vivent ensemble. Ces deux êtres sont complémentaires l'un de l'autre comme les angles du même nom. Or, dans nos mœurs, le monde des hommes et celui des femmes sont comme le soleil et la lune : ils se voient peut-être tous les jours, mais ne se rencontrent pas.» Pablo Neruda, écrivain et poète chilien lauréat du prix Nobel de littérature en 1971, disait : «Je

veux vivre dans un monde où les êtres seront seulement humains, sans autres titres que celui-ci, sans être obsédés par une règle, par un mot, par une étiquette...» Grâce à la pièce Zoo, le public a donc voyagé dans un univers de paix et de fraternité. La pièce est un message fort pour édifier un monde plein d'humanisme. Un théâtre qui s'ouvre est un théâtre où le public est ravi et bien servi. Le grand écrivain et dramaturge algérien Kateb Yacine disait : «Il faut ouvrir les portes et les fenêtres et les laisser grandes ouvertes, pour qu'on puisse enfin respirer dans un pays trop beau, trop grand, et un peuple trop fier pour baisser les bras.» La nouvelle pièce du théâtre régional Abdelmalek-Bouguermouh de Béjaïa va voyager. Elle sera jouée un peu partout à Béjaïa, et même ailleurs. Enfin, disons que la pièce Zoo mérite tous les encouragements. Elle est à voir et à revoir.

*Ancien journaliste culturel

APS

Le Salon du livre amazigh de Ouacifs se tiendra du 30 avril au 3 mai

La quatrième édition du Salon national du livre amazigh de Ouacifs, sud de Tizi-Ouzou, se tiendra du 30 avril courant au 3 mai prochain, a-t-on appris mercredi des organisateurs de cette manifestation culturelle et livresque.

Une trentaine (30) de maisons d'édition, le Haut-Commissariat à l'amazighité (HCA), le Centre national pédagogique et linguistique pour l'enseignement de Tamazight (CNPLET), 150 auteurs en tamazight, arabe et français, ainsi que deux associations, Isabelle Eberhardt et Numidia, prendront part à cette manifestation qui sera abritée par la Maison de jeunes des Frères martyrs Houacine Mohand Amokrane et Boukhalifa, de la ville des Ouacifs.

Cette 4^e édition sera marquée, comme les précédentes, par l'organisation d'une série de conférences et tables rondes autour de la culture, de l'histoire et du patrimoine, animées, notamment, par les écrivaines Amel El Mehdi et Melha Benbrahem.

Diverses activités culturelles, artistiques et interactives sont également au programme de ce Salon. Une dictée en tamazight pour les dix (10) meilleurs élèves en tamazight de la région des Ouacifs et des soirées poétiques avec la poétesse et actrice Hadjira Oubachir et le poète Akli Ait Bousad, ainsi qu'une déclamation de poèmes de Taoues Amrouche par la poétesse Nacéra Benyoucef, égayeront aussi la manifestation.

Un hommage sera également rendu à l'occasion de cette nouvelle édition à trois écrivains récemment disparus, Ahmed Nekkar, Abderrahmane Yef-Sah et Youcef Merahi, ainsi qu'à l'enfant de la région, la légende du football national, Djamel Menad, disparu récemment lui aussi, et Si El Hocine Sehnouni, écrivain originaire de la région.

Le 7^e art en format court a l'honneur à Constantine

Dans une ambiance électrique et haute en couleurs, la première édition du festival Cirta court métrage a officiellement ouvert ses portes samedi soir au Théâtre régional Mohamed Tahar Fergani de Constantine. Une foule dense, composée de passionnés du septième art, de figures emblématiques du monde culturel et artistique, et de représentants institutionnels, a répondu présente pour cet événement inédit qui ambitionne de ranimer la flamme cinématographique dans une ville longtemps considérée comme un foyer de création artistique. La cérémonie d'ouverture a été marquée par l'intervention du conseiller au ministère de la Culture et des Arts, Hadji Nabil, représentant le ministre Zouheir Ballalou. Dans une allocution empreinte de solennité, celui-ci a mis en lumière la portée symbolique de cette manifestation qui coïncide avec le Mois du Patrimoine, dans une ville au passé culturel dense. Il a également souligné la nécessité de soutenir de telles initiatives, en parfaite cohérence avec les recommandations formulées lors des dernières assises nationales du cinéma. Pour le ministère, Cirta court métrage constitue bien plus qu'un simple rendez-vous cinématographique, c'est une tribune pour les jeunes cinéastes algériens, une plateforme pour projeter les voix émergentes et diversifier les récits du cinéma natio-

nal. Le projet a vu le jour grâce aux efforts de l'association «IBDAA» (Créativité) pour la culture, les arts et la jeunesse, dirigée par Hamza Kach. «Nous avons voulu redonner au cinéma la place qui lui revient à Constantine», a-t-il déclaré avec conviction. «Malgré les nombreux obstacles, nous avons travaillé avec acharnement pour donner naissance à un rendez-vous que nous espérons durable». Cette première édition se tiendra du 12 au 15 avril, avec à l'affiche 12 courts métrages sélectionnés parmi 45 candidatures. Tous seront projetés dans l'enceinte prestigieuse du Théâtre Mohamed Tahar Fergani, un lieu hautement symbolique pour la scène culturelle constantinoise.

Les œuvres en compétition illustrent une diversité thématique et esthétique remarquable : Il était une fois, La Saquia, Mauvais virage, Cerveau en feu, Lettres d'angoisse, Fleur, Le Trou, Le Gris, Force de l'âme et Le Masque promettent un kaléidoscope de regards sur l'Algérie contemporaine, entre introspection, engagement et expérimentations narratives. Parmi les cinéastes en lice, on retrouve des noms en pleine ascension tels que Ahmed Reqqad, Mehdi Tessabest, Saoula Mohamed Islam, Chouaib Achouri, Mourad Bouamrane, Anter Daâouch, Imed Ajjati, et d'autres talents qui incarnent l'avenir du cinéma algérien.



Le jury, présidé par le professeur Fayçal Sahbi, est composé des réalisateurs Idriss Benchernine et Adel Mohcen, tous trois reconnus pour leur engagement dans la transmission et la valorisation du langage cinématographique. Leur mission est de distinguer les œuvres qui sauront allier exigence artistique et regard singulier sur le réel. Le festival propose des ateliers de formation encadrés par des professionnels et des enseignants spécialisés, destinés aux jeunes cinéphiles et aspirants réalisateurs. Une manière concrète d'enrichir

la culture du court métrage dans les pratiques locales, et de bâtir les fondations d'une scène cinématographique pérenne à Constantine.

Soutenue par le ministère de la Culture et des Arts, avec la contribution des directions de la culture, de la jeunesse et des sports, ainsi que de l'Assemblée populaire communale (APC), cette édition inaugurale de Cirta court métrage semble poser les bases d'une nouvelle dynamique culturelle dans l'Est algérien. Un pari sur la jeunesse, sur l'image et sur le pouvoir du récit.

16



- Alger 29°
- Ouargla 30°
- Oran 29°
- Constantine 30°

FADJR 05:33	DOHR 12:57	ASR 16:20	MAGHREB 18:57	ISHA 20:22
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

FAF : LE 14 MAI PROCHAIN, DERNIER DÉLAI AUX CLUBS POUR LE REMBOURSEMENT DES DETTES

La Fédération algérienne de football (FAF) a fixé au 14 mai prochain, dernier délai, aux clubs endettés de la Ligue 2 amateur de football, pour assainir leurs créances, "conformément à l'échéancier défini par l'instance fédérale", a indiqué la Ligue nationale de football amateur (LNFA) lundi dans un communiqué. "La FAF a adressé le 13 avril 2025, une correspondance aux ligues dans laquelle elle les instruit de saisir les clubs au sujet de la troisième tranche des créances des clubs conformément à l'échéancier défini par la FAF dans la

circulaire N°29 de septembre 2024", précise la même source. Dans ce document, la FAF a fixé au 23 avril 2025 l'affichage de la liste des clubs endettés sur le site internet de la LNFA, alors que la transmission du dernier avis aux clubs endettés se fera le 6 mai 2025. Une période supplémentaire, fixée entre le 7 et le 14 mai, sera "accordée aux clubs pour l'apurement de leurs créances. Au-delà de cette date, aucun document relatif au virement d'argent ne sera pris en considération par la Ligue." Une réunion de la commission de discipline est

prévue le 15 mai 2025 pour le traitement de ce dossier. La LNFA procédera ensuite aux défalcons des points, selon le communiqué. "À ce sujet, la FAF demande aux ligues de ne valider aucun classement avant les décisions prises par la commission de discipline. Ces créances concernent les amendes arrêtées au 22 avril 2025, prononcées par la commission de discipline de la LNFA et/ou les dettes (3^e tranche) au titre de créances consignées dans le protocole paraphé la saison dernière par les clubs avec la FAF", conclut la LNFA.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MARDI 15 AVRIL 2025 // N°1052 // PRIX 20 DA

TAYEB ZITOUNI, MINISTRE DU COMMERCE INTÉRIEUR :

« L'Etat opte pour l'équilibre entre liberté d'initiative et contrôle »

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a affirmé, lundi à Alger, que l'État opte pour la régulation du marché et l'équilibre entre liberté d'initiative et contrôle, sans un retour à la politique de régulation globale, ni de retrait total.

Lors d'une audition devant la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée au débat autour du projet de loi de règlement budgétaire pour l'exercice 2022, présidée par M. Mohamed El Hadi Arbaoui, président de la commission, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou, le ministre a précisé que cette orientation reflète la vision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui définit le rôle de l'État comme régulateur garant de la stabilité. M. Zitouni a rappelé les instructions du président de la République sur "la nécessité de renforcer l'efficacité de la performance gouvernementale et de réaliser la souveraineté économique, en appui au processus de réformes et à la construction d'un système financier et commercial plus performant, à même de relever les défis actuels". Dans ce sillage, il a souligné l'importance du secteur du commerce intérieur, le qualifiant d'"outil pour rationaliser les subventions, de levier pour intégrer l'économie parallèle, et de catalyseur pour réaliser l'équilibre entre la production, la distribution et la consommation, contribuant ainsi à l'équilibre de la balance des paiements et à l'allègement du fardeau du Trésor public". Le ministre a aussi plaidé pour un renforcement de la coordination entre les différents



acteurs, notamment les secteurs productifs, les opérateurs économiques, les organisations professionnelles et les dispositifs de contrôle, et a mis en avant le rôle du citoyen comme partenaire essentiel dans cette dynamique de réforme, réaffirmant son engagement en faveur de "la transparence et de l'ouverture". Évoquant les résultats obtenus durant le mois de Ramadhan dernier, M. Zitouni a salué la mobilisation de tous les moyens et l'activation des mécanismes de contrôle, en coordination avec les opérateurs écono-

miques et les autorités locales, ce qui a permis, selon lui, de garantir la stabilité de l'approvisionnement et des prix, tout en renforçant la confiance du citoyen dans les politiques publiques. Concernant le projet de règlement budgétaire pour l'exercice 2022, il a indiqué que le secteur du commerce et de la promotion des exportations a bénéficié d'une enveloppe financière de 146,3 milliards DA, dont 139,9 milliards ont été consommés, soit un taux d'exécution de 95 %, qu'il a qualifié d'"indicateur sur une gestion efficace et une mise

en œuvre sérieuse des programmes arrêtés". Entre autres programmes réalisés dans ce cadre, il a cité la contribution de l'État à la stabilisation des prix du sucre blanc et de l'huile alimentaire raffinée, la prise en charge de l'incidence financière de la révision de la grille indiciaire des salaires, le financement du fonds de compensation des coûts de transport vers le Sud, ainsi que le soutien aux établissements sous tutelle et la mise en œuvre de projets de numérisation et d'infrastructures.

LE CENTRE DE FORMATION DES TROUPES SPÉCIALES S'OUVRE AU PUBLIC

Le Centre de formation des troupes spéciales "Chahid Mohamed-Saïd Benchaïb" de Biskra a organisé, lundi, une journée d'information à l'intention du public sur cette institution relevant de la 4^e Région militaire. Le commandant du Centre, le lieutenant-colonel Tarek Bouziane, a indiqué, lors d'une allocution d'ouverture, que cette manifestation, inscrite dans le cadre de l'ouverture de l'institution militaire sur le public et de la mise en œuvre du plan de communication de l'Armée nationale populaire (ANP), vise à présenter cette institution militaire, la formation de haute qualité qu'elle dispense aux futurs éléments des troupes spéciales, ainsi qu'à renforcer le lien Armée-Nation. Le public a été convié à assister, au cercle de l'établissement, à la projection d'un film retraçant les étapes de création et de développement du Centre, ainsi que les moyens dont il dispose pour former des personnels militaires qualifiés pour le travail sur le terrain, le maniement des armes, les techniques de combat et l'utilisation du parachute. Les visiteurs ont également reçu, dans les différents ateliers du Centre, des explications détaillées sur la formation, notamment celle des parachutistes, dès le saut de l'avion jusqu'à l'atterrissage, ainsi que sur les techniques de subsistance en campagne, quelles que soient les conditions géographiques et climatiques. Le public a également pu assister à des exercices de tir, dans différentes positions, exécutés avec maîtrise par plusieurs stagiaires qui ont ébloui par leur précision, avant qu'un groupe de membres des forces spéciales ne présente des exhibitions tactiques simulant l'utilisation d'armes et le combat rapproché, montrant, à l'occasion, de hautes capacités d'attaque et d'autodéfense.

SÉISME DE MAGNITUDE 5,2 EN CALIFORNIE

Un tremblement de terre de magnitude 5,2 a été enregistré lundi dans le sud de la Californie, aux États-Unis, ont indiqué les autorités locales. L'épicentre de la secousse a été localisé près de Julian, une petite ville à un peu plus d'une heure de route de San Diego, selon l'Institut américain de géophysique (USGS), ajoutant qu'"il est peu probable qu'il y ait des victimes et des dégâts". "Dans l'ensemble, la population de cette région réside dans des structures qui résistent aux secousses sismiques, bien qu'il existe des structures vulnérables", a-t-il poursuivi.

LE QATAR COMPTE INVESTIR 7,5 MILLIARDS DE DOLLARS EN EGYPTE

Le Qatar prévoit d'investir 7,5 milliards de dollars en Égypte, ont annoncé les deux pays dans un communiqué conjoint lundi, à l'issue d'une visite du président égyptien Abdel Fattah al-Sissi dans l'émirat du Golfe. "Les deux parties ont souligné l'importance de renforcer la coopération éco-

nomique... et ont convenu d'œuvrer en faveur d'un paquet d'investissements qataris directs d'un montant total de 7,5 milliards de dollars, à déployer au cours de la prochaine phase", ont rapporté les médias du Qatar citant le communiqué. Le président égyptien a rencontré l'émir du

Qatar, Tamim ben Hamad Al-Thani, dimanche et lundi à Doha. Cet engagement financier "reflète la solidité des relations entre les deux pays et contribue à la réalisation d'un développement économique durable", précise encore le communiqué.

